



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Programme Pédagogique National du DUT « Information - communication »

Présentation de la formation

SOMMAIRE

1- Objectifs généraux de la formation	Page 4
2- Organisation de la formation	4
2.1- Préambule	4
2.2- Les modalités d'admission	5
2.3- Les unités d'enseignement	5
2.4- Les modules	5
2.5- Le découpage horaire	6
3- Modalités pédagogiques spécifiques de la formation	6
3.1- Les projets tutorés	6
3.2- Apprendre autrement	6
3.3- Les stages	7
3.4- Le Projet Personnel et Professionnel	7
3.5- Les modules complémentaires	7
3.6- L'adaptation à l'environnement	8
4- Evaluation	8
5- Contenu de la formation : unités d'enseignement communes à toutes les options	9
5.1- UE11 « Expression et Communication 1 » - Semestre 1 – 150 heures	9
5.2- UE12 « Sciences humaines et sociales 1 » - Semestre 1 – 130 heures	9
5.3- UE21 « Expression et Communication 2 » - Semestre 2 – 120 heures	9
5.4- UE22 « Sciences humaines et sociales 2 » - Semestre 2 – 130 heures	9
5.5- UE31 « Expression et Communication 3 » - Semestre 3 – 140 heures	10
5.6- UE33 « Modules complémentaires » (au choix) – Semestre 3 – 90 heures	10
5.7- UE42 « Modules complémentaires » (au choix) – Semestre 4 – 150 heures	10
5.8- UE43 « Mise en situation professionnelle » - Semestre 4	10
6- Contenu de la formation : unités d'enseignement spécifiques à chaque option	10
6.1- Option « Communication des Organisations »	11
6.2- Option « Gestion de l'Information et du Document dans les Organisations »	13
6.3- Option « Journalisme »	15
6.4- Option « Métiers du Livre et du Patrimoine »	17
6.5- Option « Publicité »	19

7- Tableaux récapitulatifs par option – Répartition horaire des enseignements	21
7.1- Option Communication des Organisations	21
7.2- Option Gestion de l'Information et du Document dans les Organisations	23
7.3- Option Journalisme	25
7.4- Option Métiers du Livre et du Patrimoine	27
7.5- Option Publicité	29
 Annexe 1	 31
Objectifs et compétences pour chaque module des unités d'enseignements communes à toutes les options	
UE11 « Expression et Communication 1 » - Semestre 1 – 150 heures	31
UE12 « Sciences humaines et sociales 1 » - Semestre 1 – 130 heures	32
UE21 « Expression et Communication 2 » - Semestre 2 – 120 heures	34
UE22 « Sciences humaines et sociales 2 » - Semestre 2 – 130 heures	35
UE31 « Expression et Communication 3 » - Semestre 3 – 140 heures	38
UE43 « Mise en situation professionnelle » - Semestre 4	39
 Annexe 2	 40
Objectifs et compétences pour chaque module des unités d'enseignements spécifiques à l'option « Communication des Organisations »	40
Objectifs et compétences pour chaque module des unités d'enseignements spécifiques à l'option « Gestion de l'Information et du Document dans les Organisations »	45
Objectifs et compétences pour chaque module des unités d'enseignements spécifiques à l'option « Journalisme »	50
Objectifs et compétences pour chaque module des unités d'enseignements spécifiques à l'option « Métiers du Livre et du Patrimoine »	55
Objectifs et compétences pour chaque module des unités d'enseignements spécifiques à l'option « Publicité »	61
 Annexe 3	 67
Modules complémentaires d'Insertion Professionnelle Objectifs et compétences / Contenus indicatifs pour des exemples de modules dans chaque option	67

1- Objectifs généraux de la formation

Conformément à l'arrêté du 3 août 2005 modifié, le Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) Information-Communication s'inscrit dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur organisé selon le schéma Licence Master Doctorat (LMD).

L'objectif du DUT Information-Communication est de former des techniciens qualifiés dans le champ de l'information et de la communication.

Afin de répondre aux besoins professionnels de l'ensemble des secteurs d'activité de l'information et de la communication, cinq options du DUT Information-Communication sont proposées à l'étudiant :

- 1- Communication des Organisations (CO)**
- 2- Gestion de l'Information et du Document dans les Organisations (GIDO)**
- 3- Journalisme**
- 4- Métiers du Livre et du Patrimoine (MLP) : Bibliothèque-Médiathèque / Édition / Librairie / Musées et patrimoine**
- 5- Publicité**

Ce Programme Pédagogique National (PPN) prend en compte que des métiers différents sont identifiés et reconnus dans chacun des secteurs professionnels de l'information-communication et que l'évolution des technologies demande une formation de plus en plus « pointue ». Il traduit également la nécessité d'un socle d'enseignements généraux et théoriques en sciences humaines et sociales commun à l'ensemble des options assurant à l'étudiant la polyvalence nécessaire pour s'adapter aux mutations d'un environnement particulièrement évolutif.

La finalité de ce PPN - et de la pédagogie qu'il préconise - est d'apporter aux étudiants des savoirs et des savoir-faire, soutenus par une véritable culture professionnelle. Cette synergie donne au titulaire du diplôme :

- une efficacité immédiate dès l'entrée dans la vie active
- la possibilité d'évoluer à moyen et à long terme pour assumer des situations professionnelles très diversifiées.

2- Organisation de la formation

2.1- Préambule :

La durée de formation est de 1620 heures réparties sur quatre semestres.

L'obtention du DUT Information-Communication conduit à l'attribution de 120 crédits ECTS (European Credit Transfer System) ; chaque semestre validé valant 30 crédits ECTS.

Dans chaque semestre, l'enseignement est organisé en unités d'enseignement, elles-mêmes découpées en modules.

Le parcours de formation conduisant au DUT est constitué d'une majeure qui garantit le cœur de compétence du DUT (85% du volume horaire, 1380 heures), et de modules complémentaires (15% du volume horaire, 240 heures) répartis sur le semestre 3 (90 heures) et le semestre 4 (150 heures).

Ces modules complémentaires sont destinés à compléter le parcours de l'étudiant qu'il souhaite une insertion professionnelle ou qu'il souhaite une poursuite d'études vers d'autres formations de l'enseignement supérieur.

Dans le cas d'une poursuite d'études, les modules complémentaires visent soit la poursuite d'études vers un niveau II de certification, soit une poursuite d'études vers un niveau I de certification. Les

modules complémentaires, quel que soit le parcours suivi par l'étudiant, font partie intégrante du diplôme universitaire de technologie.

Ceux destinés à favoriser la poursuite d'études sont offerts à l'étudiant, qui en a la capacité et le souhait, dans le cadre de l'adaptation de son parcours en fonction de son projet personnel et professionnel. Elaborés par les IUT en prenant appui sur les préconisations des commissions pédagogiques nationales, ils présentent les mêmes caractéristiques en termes de volume horaire de coefficient entrant dans le contrôle des connaissances que les modules visant l'insertion immédiate.

2.2- Les modalités d'admission

La formation est ouverte aux titulaires de tout type de baccalauréat ou titre français ou étranger admis en équivalence. Les candidats ne justifiant pas des titres normalement requis (diplôme de niveau IV) peuvent solliciter une Validation des Acquis Professionnels (VAP) ou une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

L'admission des candidats dans les départements « *Information-Communication* » est prononcée par un jury sur la base d'un projet professionnel précis. La liste des candidats retenus est donc spécifique à chaque option.

2.3- Les Unités d'Enseignement

Les différentes formes d'enseignement : modules, projets tutorés, stages... sont regroupées dans les Unités d'Enseignement (UE) suivantes :

- Expression et communication
- Sciences humaines et sociales
- Méthodes et pratiques professionnelles
- Modules complémentaires
- Mise en situation professionnelle

Les unités d'enseignement « *Expression et communication* » et « *Sciences humaines et sociales* » sont communes aux cinq options sur les trois premiers semestres de la formation. Deux langues vivantes sont exigées, dont l'anglais obligatoire.

Chaque semestre de la formation est composé de trois unités d'enseignement.

2.4- Les modules

L'enseignement (cours, travaux dirigés, travaux pratiques) est découpé en modules : 40 % de ces modules sont répartis dans les UE « *Expression et communication* » et « *Sciences humaines et sociales* » qui constituent le socle commun du DUT ; 60 % de ces modules sont répartis dans les UE « *Méthodes et pratiques professionnelles* » et « *Mise en situation professionnelle* » spécifiques à chacune des options.

Si les objectifs des modules sont définis nationalement, les modalités pédagogiques pour atteindre ces objectifs sont laissées à l'initiative des équipes pédagogiques dans le respect du volume horaire prévu pour chaque module.

Un même module ne peut pas faire partie de plusieurs UE.

2.5- Le découpage horaire

Il convient de respecter, pour chacune des options de la formation, le découpage en séquences d'enseignement suivant :

- Cours : 370 heures (environ 23 %)
- Travaux Dirigés devant un groupe de 28 étudiants : 600 heures (environ 37 %)
- Travaux Pratiques devant un groupe de 14 étudiants : 330 heures (environ 20 %)
- Certains Travaux Dirigés ou Travaux Pratiques de l'UE « *Expression et communication* » peuvent, notamment pour des raisons techniques et pratiques, comporter des effectifs plus restreints (TD/TP) : 320 heures (environ 20 %).

Dans l'option *Journalisme*, le volume horaire total des Travaux Dirigés est égal à 470 heures (environ 29 %) et celui des Travaux Pratiques à 460 heures (environ 28 %).

Une modulation de 10 % peut être appliquée à ces répartitions par les équipes pédagogiques en fonction des spécificités et des contraintes locales.

3- Modalités pédagogiques spécifiques de la formation

La formation s'appuie sur une pédagogie de projet. Elle vise à apporter à l'étudiant les compétences techniques et l'autonomie nécessaires pour s'intégrer utilement et rapidement dans une équipe de travail au sein d'une organisation et pour s'adapter aux mutations d'un environnement particulièrement évolutif.

3.1- Les projets tutorés

Les projets tutorés permettent de mobiliser l'ensemble des enseignements dans le cadre de réalisations pratiques. Ils favorisent l'apprentissage de la méthodologie de conduite de projets et la mise en valeur des savoir et savoir-faire de l'étudiant. Ils sont un temps fort de son apprentissage de l'autonomie en situation.

Les projets tutorés sont définis dans le cadre de chaque option et peuvent être proposés par l'étudiant, fournis par l'enseignant tuteur ou par une organisation.

300 heures de travail personnel leur sont réservées. Leur évaluation est prise en compte dans l'UE « *Mise en situation professionnelle* » au semestre 4.

3.2- Apprendre autrement

Apprendre autrement doit apporter l'autonomie à l'étudiant en matière d'apprentissage. Les techniques évoluent constamment ; le technicien doit donc être capable d'actualiser ses connaissances.

Apporter l'autonomie en matière d'apprentissage ne signifie pas laisser l'étudiant seul face à l'information : une grande importance est accordée au tutorat et à l'innovation pédagogique. Concernant le tutorat, l'enseignement à distance utilisant les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) permet à l'étudiant, d'une part de communiquer de manière suivie avec les enseignants, et d'autre part de suivre des cours en ligne. Concernant l'innovation pédagogique, selon les lieux, des dispositifs d'autoformation tels que centres de ressources, intranet pédagogique, ateliers d'échange de savoirs... sont mis en place.

Cette pédagogie est notamment mise au service de l'enseignement des deux langues étrangères obligatoires dans le programme pour favoriser les échanges internationaux.

L'autonomie dans l'apprentissage doit permettre à l'étudiant d'approfondir les connaissances apportées par les séquences d'enseignements ; cet apprentissage est étroitement lié au travail personnel de l'étudiant. Le complément de connaissances, de compétences professionnelles et de savoir faire induit est évalué en même temps que les modules.

3.3- Les stages

Les étudiants accomplissent pendant leur scolarité deux périodes de stage en milieu professionnel d'une durée totale de dix semaines au minimum : un stage d'observation de deux semaines minimum au deuxième semestre et un stage d'application de huit semaines minimum au quatrième semestre de la formation.

Parmi les objectifs de ces périodes d'immersion en milieu professionnel, on peut citer :

- la mise en situation professionnelle ;
- le développement des compétences techniques ;
- le développement des aptitudes aux relations humaines.

Le suivi, l'encadrement et l'évaluation des stages sont assurés par le département, notamment par des visites dans les entreprises d'accueil.

La première période de stage fait l'objet d'un rapport écrit et éventuellement d'une présentation orale. La deuxième période fait l'objet d'un mémoire et d'une soutenance orale. Rapport de stage et mémoire sont évalués à la fois sur le plan technologique et sur celui de l'expression.

L'évaluation des stages est réalisée à partir :

- d'appréciations fournies par l'entreprise sur les aptitudes générales du stagiaire,
- du rapport et du mémoire de stage,
- d'une soutenance orale devant un jury susceptible de comprendre des professionnels.

Le stage d'observation est pris en compte au semestre 2 dans l'unité d'enseignement « *Méthodes et pratiques professionnelles 2* » (UE23) ; le stage d'application est pris en compte au semestre 4 dans l'unité d'enseignement « *Mise en situation professionnelle* » (UE43).

3.4- Le Projet Personnel et Professionnel

Le Projet Personnel et Professionnel (PPP) doit permettre à l'étudiant de se faire une idée précise des métiers du secteur d'activité concerné et des aptitudes personnelles qu'ils nécessitent. Bien que commun à toutes les options, le PPP est donc spécifique par les caractéristiques de son orientation professionnelle à chaque option.

Il doit amener l'étudiant à mettre en adéquation ses souhaits professionnels immédiats et futurs, ses aspirations personnelles et ses capacités, afin de concevoir un parcours de formation cohérent avec le ou les métiers envisagés.

Le PPP est basé sur un apport de connaissances, sur un accompagnement personnalisé et sur un fort investissement personnel en matière de recherche d'informations et de connaissance de soi.

Le PPP est constitué de deux modules de 15 heures, aux semestres 1 et 2, dans les UE « *Méthodes et techniques professionnelles* » (UE13 et UE23). Il fait l'objet d'un rapport et éventuellement d'une présentation orale.

3.5- Les modules complémentaires

Les modules complémentaires permettent à l'étudiant de construire un parcours de formation en rapport avec son projet professionnel et ses ambitions. Ils s'inscrivent dans la continuité du PPP. Ils sont une première étape de concrétisation de ce projet en permettant le renforcement des compétences professionnelles, l'approfondissement technologique, l'ouverture scientifique.

Afin de tenir compte de l'existence des différentes options, les préconisations suivantes s'appliquent à la construction des modules complémentaires au sein des départements *Information-Communication* :

- Les modules proposés dans chaque département doivent s'inscrire au mieux dans le projet de l'établissement et prendre en compte son environnement universitaire et économique.
- L'organisation et le nombre des modules doivent tenir compte de la taille des départements concernés et du nombre d'options offertes par ceux-ci.
- Certains modules peuvent être communs à plusieurs options de la spécialité *Information-Communication*.
- Des combinaisons de modules pourront être effectuées en amont par les départements. Ou alors, ces combinaisons seront effectuées par les étudiants eux-mêmes à partir d'une liste de matières proposées par le département, ces choix étant toujours accompagnés par l'équipe pédagogique.

Les modules complémentaires visant l'insertion professionnelle sont décrits dans l'annexe 3 du présent PPN. **La liste des modules proposés n'est pas exhaustive.**

3.6- L'adaptation à l'environnement

En fonction des conditions locales d'encadrement pédagogique et de débouchés professionnels, chaque département *Information-Communication* peut adapter le programme pour chaque option. La marge d'adaptation ne doit pas dépasser 20 %.

4- Evaluation

Les modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes sont fixées conformément aux dispositions de l'arrêté du 3 août 2005 modifié relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur.

5- Contenu de la formation : unités d'enseignement communes à toutes les options

Chaque module de formation est décrit en annexe 1 en termes d'objectifs pédagogiques et de compétences attendues.

5.1- UE11 « Expression et Communication 1 » - Semestre 1 – 150 heures

Module 11.1 « Bases linguistiques : anglais (niveau 1) » - 45 heures

Module 11.2 « Bases linguistiques : autre langue (niveau 1) » - 45 heures

Module 11.3 « Expression écrite et orale (niveau 1) » - 30 heures

Module 11.4 « Bureautique » - 30 heures

5.2- UE12 « Sciences humaines et sociales 1 » - Semestre 1 – 130 heures

Module 12.1 « Economie générale » - 30 heures

Module 12.2 « Epistémologie et théorie de l'information et de la communication » -30 heures

Module 12.3 « Sociologie, anthropologie, psychologie sociale » - 40 heures

Module 12.4 « Une discipline à choisir : Histoire contemporaine, géographie économique et géopolitique, littérature contemporaine française et étrangère, arts contemporains, sciences politiques, histoire de la communication et des médias » - 30 heures

5.3- UE21 « Expression et Communication 2 » - Semestre 2 – 120 heures

Module 21.1 « Bases linguistiques : anglais (niveau 2) » - 45 heures

Module 21.2 « Bases linguistiques : autre langue (niveau 2) » - 45 heures

Module 21.3 « Expression écrite et orale (niveau 2) » - 30 heures

5.4- UE22 « Sciences humaines et sociales 2 » - Semestre 2 – 130 heures

Module 22.1 « Linguistique – Sémiologie » - 30 heures

Module 22.2 « Principes du droit - Droit du travail » - 40 heures

Module 22.3 « Une discipline à choisir : Histoire contemporaine, géographie économique et géopolitique, littérature contemporaine française et étrangère, arts contemporains, sciences politiques, histoire de la communication et des médias, culture scientifique et technique, économie générale » - 30 heures

Module 22.4 « Approfondissements notamment dans une des disciplines suivantes : Epistémologie, théorie de l'information et de la communication - Sociologie, anthropologie, psychologie sociale - Linguistique, sémiologie » - 30 heures

5.5- UE31 « Expression et Communication 3 » - Semestre 3 – 140 heures

Module 31.1 « Langue professionnelle : anglais » - 40 heures

Module 31.2 « Langue professionnelle : autre langue » - 40 heures

Module 31.3 « Ecrits et oral professionnel » - 30 heures

Module 31.4 « Informatique et réseaux » - 30 heures

5.6- UE33 « Modules complémentaires » visant l'insertion professionnelle immédiate – Semestre 3 – 90 heures

Modules « Insertion professionnelle » - 90 heures

5.7- UE42 « Modules complémentaires » visant l'insertion professionnelle immédiate – Semestre 4 – 150 heures

Modules « Insertion professionnelle » - 150 heures

5.8- UE43 « Mise en situation professionnelle » - Semestre 4

Module 43.1 « Projets tutorés »

Module 43.2 « Stage de huit semaines minimum au semestre 4 »

6- Contenu de la formation : unités d'enseignement spécifiques à chaque option

Dans les pages suivantes, on trouve pour chaque option :

- un profil des métiers et les objectifs de la formation,
- la liste des modules de formation pour chacune des unités d'enseignement spécifiques à l'option.

La description des modules de formation en termes d'objectifs pédagogiques et de compétences attendues, pour chacune des unités d'enseignement spécifiques à l'option est présentée en annexe 2.

6.1- Option « Communication des organisations »

Sous le terme « organisations » sont désignées toutes les formes d'organisations : entreprises industrielles et commerciales, administrations, associations, collectivités...

6.1.1- Profil des métiers et objectifs de la formation

L'option communication des organisations repose sur une approche stratégique de la communication. Elle a pour finalité de former des professionnels de la communication interne et externe de tous les types d'organisations. Ces professionnels ont pour mission de contribuer à la gestion des ressources humaines au sein de l'organisation et de développer son image auprès de ses partenaires.

L'objectif de la formation est de former des techniciens polyvalents, qui connaissent l'organisation et son environnement, maîtrisent les concepts, les approches stratégiques, les processus et les technologies de la communication des organisations. Cette option prépare les étudiants aux fonctions de responsables de la communication interne ou du journal d'entreprise, de chargés de relations publiques, d'attachés de presse, de responsables des dossiers clients en agence de communication.

6.1.2- UE13 « Méthodes et pratiques professionnelles 1 » - Semestre 1 - 165 heures

Module 13.1 « Projet Personnel et Professionnel » - 15 heures

Module 13.2 « Communication des organisations » - 40 heures

Module 13.3 « Economie d'entreprise » - 40 heures

Module 13.4 « Médias : usages et marchés » - 40 heures

Module 13.5 « Organisations professionnelles » - 30 heures

6.1.3- UE23 « Méthodes et pratiques professionnelles 2 » - Semestre 2 - 205 heures

Module 23.1 « Projet Personnel et Professionnel » - 15 heures

Module 23.2 « Audiovisuel (niveau 1) » - 30 heures

Module 23.3 « Etudes et techniques d'enquêtes » - 40 heures

Module 23.4 « Initiation à la recherche documentaire » - 20 heures

Module 23.5 « Multimédia – Publication assistée par ordinateur (niveau 1) » - 30 heures

Module 23.6 « Pratique professionnelle » - 40 heures

Module 23.7 « Sémiologie de l'image » - 30 heures

Module 23.8 « Stage d'observation de deux semaines minimum + rapport de stage »

6.1.4- UE32 « Méthodes et pratiques professionnelles 3 » - Semestre 3 - 200 heures

Module 32.1 « Audiovisuel (niveau 2) » - 40 heures

Module 32.2 « Droit de l'information-communication » - 20 heures

Module 32.3 « Edition » - 50 heures

Module 32.4 « Gestion » - 20 heures

Module 32.5 « Marketing » - 30 heures

Module 32.6 « Stratégies de communication » - 40 heures

6.1.5- UE41 « Méthodes et pratiques professionnelles 4 » - Semestre 4 - 140 heures

Module 41.1 « Introduction à la gestion des ressources humaines » - 20 heures

Module 41.2 « Multimédia – Publication assistée par ordinateur (niveau 2) » - 30 heures

Module 41.3 « Outils de communication » - 50 heures

Module 41.4 « Pratique professionnelle (niveau 2) » - 40 heures

6.2- Option « Gestion de l'Information et du Document dans les Organisations »

Sous le terme « organisations » sont désignées toutes les formes d'organisations : entreprises industrielles et commerciales, administrations, associations, collectivités...

6.2.1- Profil des métiers et objectifs de cette formation

Les professionnels des systèmes d'information des organisations assument la gestion de l'information et du document dans les organisations.

Ils privilégient l'analyse, la mise en mémoire et la diffusion d'une information appropriée aux besoins des utilisateurs, dans les entreprises et les organisations. Ils mettent en forme des informations diversifiées, imprimées ou électroniques et conçoivent les outils facilitant leur accès.

Ils assurent les conditions de circulation de l'information et dynamisent les processus adaptés.

Les débouchés offerts par les entreprises aux étudiants formés dans cette filière sont variés du fait de la diversité des informations circulant dans les entreprises et de la variété de leur mode de traitement et de stockage. L'importance reconnue à l'information dans le processus de décision et de production contribue au développement des débouchés.

Les futurs professionnels de la gestion de l'information et du document, spécialistes de la médiation des connaissances et de la médiation documentaire, doivent être polyvalents, capables de concevoir et mettre en œuvre des stratégies de gestion de flux d'information adaptées au contexte de l'entreprise. Ils sont des acteurs essentiels de la mise en œuvre de systèmes adaptés. Ils doivent développer des capacités non seulement techniques, mais aussi méthodologiques, organisationnelles et relationnelles.

Par ailleurs, le DUT *Information-Communication*, option *Gestion de l'Information et du Document dans les Organisations*, permet de se présenter au concours de recrutement des personnels de l'Etat (bibliothécaires-adjoints spécialisés) et des collectivités territoriales (assistants qualifiés de conservation du patrimoine et des bibliothèques, option documentation, bibliothèques et archives – dans la mesure où l'étudiant a suivi un module complémentaire d'archivistique).

6.2.2- UE13 « Méthodes et pratiques professionnelles 1 » - Semestre 1 - 165 heures

Module 13.1 « Projet Personnel et Professionnel » - 15 heures

Module 13.2 « Informatique et réseaux (niveau1) » - 40 heures

Module 13.3 « Sources et recherches d'informations (niveau 1) » - 30 heures

Module 13.4 « Techniques de l'image et du son » - 40 heures

Module 13.5 « Traitement de l'information et du document (niveau 1) » - 40 heures

6.2.3- UE23 « Méthodes et pratiques professionnelles 2 » - Semestre 2 - 165 heures

Module 23.1 « Projet Personnel et Professionnel » - 15 heures

Module 23.2 « Economie d'entreprise » - 40 heures

Module 23.3 « Gestion électronique de l'information et des documents (niveau 1) » - 30 heures

Module 23.4 « Informatique et réseaux (niveau 2) » - 40 heures

Module 23.5 « Traitement de l'information et du document (niveau 2) » - 40 heures

Module 23.6 « Stage d'observation de deux semaines minimum + rapport de stage »

6.2.4- UE32 « Méthodes et pratiques professionnelles 3 » - Semestre 3 - 230 heures

Module 32.1 « Droit de l'information-communication » - 30 heures

Module 32.2 « Gestion électronique de l'information et des documents (niveau 2) » - 30 heures

Module 32.3 « Institutions » - 20 heures

Module 32.4 « Management des systèmes d'information (niveau 1) » - 50 heures

Module 32.5 « Prestations documentaires » - 30 heures

Module 32.6 « Sources et recherches d'informations (niveau 2) » - 40 heures

Module 32.7 « Traitement des documents spécifiques (niveau 1) » - 30 heures

6.2.5- UE41 « Méthodes et pratiques professionnelles 4 » - Semestre 4 - 150 heures

Module 41.1 « Management des systèmes d'information (niveau 2) » - 30 heures

Module 41.2 « Logiciels de gestion de l'information » - 30 heures

Module 41.3 « Traitement des documents spécifiques (niveau 2) » - 50 heures

Module 41.4 « Web et hypermédia » - 40 heures

6.3- Option « Journalisme »

6.3.1- Profil des métiers et objectifs de la formation

La formation prépare les futurs professionnels à exercer dans tous les types de médias (presse, radio, télévision, électronique), généralistes ou spécialisés, dans des rédactions importantes ou dans des équipes réduites, à des postes liés à la captation, la rédaction ou la réalisation des productions.

Le journaliste rend compte de l'actualité, il doit aussi être capable de l'éclairer et de l'analyser. Pour cela, il possède les savoirs nécessaires à la compréhension et à la mise en perspective de l'événement (histoire, sciences, sociologie, économie, droit, politique, institutions, relations internationales, art, sémiologie...) ainsi que les outils et techniques pour le traitement de l'information en fonction des publics et des supports. Il maîtrise notamment les différents genres journalistiques, la hiérarchie de l'information en fonction d'un angle de traitement, la prise de vue photographique, le traitement et le sens des images, les pratiques rédactionnelles et les exigences techniques spécifiques à chaque média, le processus d'édition et la relation avec les services techniques.

Si la formation ne prépare pas à certains postes très techniques, elle prodigue néanmoins un enseignement permettant une appréhension de l'ensemble des fonctions journalistiques ; cette polyvalence des futurs professionnels garantit aussi leur adaptation aux multiples facettes du paysage médiatique et des emplois de journaliste.

Enfin, les futurs journalistes sont formés à la réflexion sur leur métier et sur les conditions de son exercice. Ils possèdent une connaissance des structures dans lesquelles ils travaillent, et avec lesquelles ils sont en relation quotidienne pour la recherche de l'information.

6.3.2- UE13 « Méthodes et pratiques professionnelles 1 » - Semestre 1 - 155 heures

Module 13.1 « Projet Personnel et Professionnel » - 15 heures

Module 13.2 « Droit, éthique et institutions (niveau 1) » - 40 heures

Module 13.3 « Economie d'entreprise et des médias » - 30 heures

Module 13.4 « Histoire des médias » - 30 heures

Module 13.5 « Sociologie des médias, des sources, des professions de l'information et leur environnement (niveau 1) » - 40 heures

6.3.3- UE23 « Méthodes et pratiques professionnelles 2 » - Semestre 2 - 155 heures

Module 23.1 « Projet Personnel et Professionnel » - 15 heures

Module 23.2 « Applications techniques (niveau 1) » - 50 heures

Module 23.3 « Environnement technologique (niveau 1) » - 50 heures

Module 23.4 « Etudes et techniques d'enquête (qualitatives et introduction statistiques) » - 20 heures

Module 23.5 « Réalisation éditoriale (niveau 1) » - 20 heures

Module 23.6 « Stage d'observation de deux semaines minimum + rapport de stage »

6.3.4- UE32 « Méthodes et pratiques professionnelles 3 » - Semestre 3 - 240 heures

Module 32.1 « Applications techniques (niveau 2) » - 70 heures

Module 32.2 « Conception éditoriale » - 50 heures

Module 32.3 « Droit, éthique et institutions (niveau 2) » - 30 heures

Module 32.4 « Environnement technologique (niveau 2) » - 60 heures

Module 32.5 « Sociologie des médias, des sources, des professions de l'information et leur environnement (niveau 2) » - 30 heures

6.3.5- UE41 « Méthodes et pratiques professionnelles 4 » - Semestre 4 - 160 heures

Module 41.1 « Applications techniques (niveau 3) » - 60 heures

Module 41.2 « Environnement technologique (niveau 3) » - 50 heures

Module 41.3 « Réalisation éditoriale (niveau 2) » - 50 heures

6.4- Option « Métiers du Livre et du Patrimoine »

6.4.1-Profil des métiers et objectifs de la formation

Les professionnels des métiers du livre et du patrimoine collaborent étroitement aux activités qui permettent de mettre à disposition du public toutes formes de documents (texte, son, image ...) sur toutes formes de supports (imprimés, électroniques, numérisés ...). Ils participent à la production éditoriale et à sa distribution dans les différents réseaux de vente. Ils s'attachent également à la conservation, la diffusion et la valorisation des documents dans des bibliothèques/médiathèques et les musées. Le DUT « *Information-Communication* », option *Métiers du Livre et du Patrimoine* vise à former des médiateurs spécialisés dans un ou plusieurs secteurs et ayant une très bonne connaissance du milieu interprofessionnel dans lequel s'exercera leur compétence.

Bibliothèques et médiathèques :

Concours d'Etat de bibliothécaire-adjoint spécialisé (Bibliothèque Nationale de France, bibliothèques universitaires) et concours territoriaux d'assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques (bibliothèques municipales et bibliothèques départementales de prêt), emplois qualifiés dans divers types de bibliothèques privées ou publiques (bibliothèques d'entreprise, d'hôpitaux, de prisons...).

Librairies et autres points de vente du livre :

Vendeurs, vendeurs qualifiés, chefs de rayon ou de secteur vente, futurs gérants ou chefs d'entreprise, gestionnaires de rayon et acheteurs de centrales d'achat dans la grande distribution.

Édition, diffusion et distribution :

Représentants d'éditeurs ou de diffuseurs, délégués pédagogiques, courtiers, agents commerciaux, chargés d'études, attachés de presse, lecteurs-correcteurs, chargés de secrétariat d'édition et de suivi de fabrication.

Musées et patrimoine :

Concours d'Etat et des collectivités territoriales dans le secteur des musées des Beaux-Arts et d'archéologie, des musées scientifiques et des musées de société.

Dans les musées et les services du Patrimoine, les besoins s'accroissent et les qualifications évoluent. La gestion des collections s'informatise. Les centres de documentation et les services pédagogiques se développent. Les actions de communication et de médiation prennent de plus en plus d'importance. Les conservateurs ont besoin d'assistants qualifiés.

En vue d'assurer une meilleure insertion professionnelle, chaque département offrira des approfondissements dans les modules « Techniques spécifiques » pour au moins deux des secteurs ci-dessus.

6.4.2- UE13 « Méthodes et pratiques professionnelles 1 » - Semestre 1 - 145 heures

Module 13.1 « *Projet Personnel et Professionnel* » - 15 heures

Module 13.2 « *Bibliographie (niveau 1)* » - 30 heures

Module 13.3 « *Histoire du livre et du patrimoine – Bibliologie* » - 40 heures

Module 13.4 « *Informatique et réseaux* » - 30 heures

Module 13.5 « *Techniques documentaires* » - 30 heures

6.4.3- UE23 « Méthodes et pratiques professionnelles 2 » - Semestre 2 - 165 heures

Module 23.1 « Projet Personnel et Professionnel » - 15 heures

Module 23.2 « Indexation et catalogage » - 30 heures

Module 23.3 « Informatique documentaire » - 30 heures

Module 23.4 « Initiation aux techniques de l'image et du son » - 30 heures

Module 23.5 « Sociologie de la lecture, pratiques culturelles » - 30 heures

Module 23.6 « Techniques spécifiques : Bibliothèque-médiathèque, Edition, Librairie, Musées et patrimoine (niveau 1) » - 30 heures

Module 23.7 « Stage d'observation de deux semaines minimum + rapport de stage »

6.4.4- UE32 « Méthodes et pratiques professionnelles 3 » - Semestre 3 - 250 heures

Module 32.1 « Bibliographie (niveau 2) » - 30 heures

Module 32.2 « Economie et droit des biens culturels » - 30 heures

Module 32.3 « Etudes des publics, animation et communication » - 30 heures

Module 32.4 « Logiciels de gestion spécifiques : Bibliothèque-médiathèque, Edition, Librairie, Musées et patrimoine » - 30 heures

Module 32.5 « Organisation politique et administrative – Politiques culturelles » - 30 heures

Module 32.6 « Publication assistée par ordinateur » - 30 heures

Module 32.7 « Techniques spécifiques : Bibliothèque-médiathèque, Edition, Librairie, Musées et patrimoine (niveau 2) » - 70 heures

6.4.5- UE41 « Méthodes et pratiques professionnelles 4 » - Semestre 4 - 150 heures

Module 41.1 « Ateliers » - 30 heures

Module 41.2 « Documents électroniques dans les bibliothèques – médiathèques » - 30 heures

Module 41.3 « Note de synthèse » - 30 heures

Module 41.4 « Production éditoriale et politique d'acquisition » - 30 heures

Module 41.5 « Techniques spécifiques : Bibliothèque-médiathèque, Edition, Librairie, Musées et patrimoine (niveau 3) » - 30 heures

6.5- Option « Publicité »

6.5.1- Profil des métiers et objectifs de la formation

L'objectif est de former des publicitaires généralistes capables de trouver un emploi dans une agence de publicité, dans une régie publicitaire, dans un service de publicité d'entreprise, ou de collectivités territoriales et d'y exercer les fonctions d'assistant, de chef de publicité, de concepteur-rédacteur, de responsable de fabrication et de production, de chargé d'études, de média-planneur, etc.

Une synergie entre formation généraliste et technologique est indispensable en publicité. Elle l'est également dans tous les métiers de la communication. Elle est encore plus importante pour le futur publicitaire qui doit réaliser l'interface entre le produit, son fabricant et le consommateur.

Cette formation courte suppose ouverture d'esprit et curiosité pour le monde contemporain (activités économiques, artistiques, sociales et technologiques).

6.5.2- UE13 « Méthodes et pratiques professionnelles 1 » - Semestre 1 - 120 heures

Module 13.1 « Projet Personnel et Professionnel » - 15 heures

Module 13.2 « Chaîne graphique » - 10 heures

Module 13.3 « Conception - rédaction » - 20 heures

Module 13.4 « Gestion ou comptabilité (au choix) » - 35 heures

Module 13.5 « Marketing » - 40 heures

6.5.3- UE23 « Méthodes et pratiques professionnelles 2 » - Semestre 2 - 180 heures

Module 23.1 « Projet Personnel et Professionnel » - 15 heures

Module 23.2 « Audiovisuel et lecture d'images » - 30 heures

Module 23.3 « Design et communication visuelle » - 30 heures

Module 23.4 « Etudes et techniques d'enquêtes » - 30 heures

Module 23.5 « Infographie – Publication Assistée par Ordinateur (niveau 1) » - 30 heures

Module 23.6 « Initiation à la recherche documentaire » - 15 heures

Module 23.7 « Technologies de l'information et de la communication » - 30 heures

Module 23.8 « Stage d'observation de deux semaines minimum + rapport de stage »

6.5.4- UE32 « Méthodes et pratiques professionnelles 3 » - Semestre 3 - 270 heures

Module 32.1 « Création publicitaire (niveau 1) » - 40 heures

Module 32.2 « Droit de la publicité » - 30 heures

Module 32.3 « Infographie – Publication Assistée par Ordinateur (niveau 2) » - 20 heures

Module 32.4 « Initiation multimédia création de sites web » - 30 heures

Module 32.5 « Marketing direct (applications technologiques associées au marketing direct) » - 30 heures

Module 32.6 « Médias et hors médias » - 30 heures

Module 32.7 « Production audiovisuelle » - 30 heures

Module 32.8 « Stratégies de communication (crise, événementielle, externe, sociale... » - 40 heures

Module 32.9 « Technique et culture professionnelle » - 20 heures

6.5.5- UE41 « Méthodes et pratiques professionnelles 4 » - Semestre 4 - 140 heures

Module 41.1 « Atelier / fabrication / jeu d'entreprise » - 30 heures

Module 41.2 « Création publicitaire (niveau 2) » - 20 heures

Module 41.3 « CRM – Relation client » - 30 heures

Module 41.4 « Négociation - vente » - 30 heures

Module 41.5 « Stratégies marketing » - 30 heures

7- Tableaux récapitulatifs par option – Répartition horaire des enseignements

7.1- Option Communication des Organisations

Semestres 1 et 2

Programme du DUT Information-Communication								
Option "Communication des Organisations"								
Semestre	UE	Module	Coefficient	Heures	CM	TD	TP	TD/TP
S 1	UE11	Expression et communication 1	1	150		10	20	120
		11.1 Bases linguistiques : anglais (niveau 1)	1	45				45
		11.2 Bases linguistiques : autre langue (niveau 1)	1	45				45
		11.3 Expression écrite et orale (niveau 1)	1	30				30
		11.4 Bureautique	1	30		10	20	
	UE12	Sciences humaines et sociales 1	1	130	90	40		
		12.1 Economie générale	1	30	20	10		
		12.2 Epistémologie et théorie de l'information et de la communication	1	30	20	10		
		12.3 Sociologie, anthropologie, psychologie sociale	1	40	30	10		
	12.4 Une discipline à choisir : Histoire contemporaine, géographie économique et géopolitique, littérature contemporaine française et étrangère, arts contemporains, sciences politiques, histoire de la communication et des médias	1	30	20	10			
	UE13	Méthodes et pratiques professionnelles 1	1	165	45	100	10	
		13.1 Projet Personnel et Professionnel	1	15	5		10	
		13.2 Communication des organisations	1	40	10	30		
		13.3 Economie d'entreprise	1	40	20	20		
		13.4 Médias : usages et marchés	1	40	10	30		
13.5 Organisations professionnelles	1	30	10	20				
S 2	UE21	Expression et communication 2	1	120				120
		21.1 Bases linguistiques : Anglais (niveau 2)	1	45				45
		21.2 Bases linguistiques : autre langue (niveau 2)	1	45				45
		21.3 Expression écrite et orale (niveau 2)	1	30				30
	UE22	Sciences humaines et sociales 2	1	130	80	50		
		22.1 Linguistique - Sémiologie	1	30	15	15		
		22.2 Principes du droit – Droit du travail	1	40	30	10		
		22.3 Une discipline à choisir : Histoire contemporaine, géographie économique et géopolitique, littérature contemporaine française et étrangère, arts contemporains, sciences politiques, histoire de la communication et des médias, culture scientifique et technique, économie générale.	1	30	20	10		
	22.4 Approfondissements notamment dans une des disciplines suivantes : Epistémologie, théorie de l'information et de la communication - Sociologie, anthropologie, psychologie sociale - Linguistique, sémiologie	1	30	15	15			
	UE23	Méthodes et pratiques professionnelles 2	1	205	20	75	110	
		23.1 Projet Personnel et Professionnel	1	15		5	10	
		23.2 Audiovisuel (niveau 1)	1	30	10		20	
		23.3 Etudes et techniques d'enquêtes	1	40	10	20	10	
		23.4 Initiation à la recherche documentaire	1	20		10	10	
		23.5 Multimédia – Publication Assistée par Ordinateur (niveau 1)	1	30		10	20	
23.6 Pratique professionnelle (niveau 1)		1	40			40		
23.7 Sémiologie de l'image		1	30		30			
23.8 Stage de 2 semaines minimum au cours du 2 ^e semestre + rapport de stage		1						
Sous total (Semestres 1 et 2)				900	245	275	140	240

Option Communication des Organisations

Semestres 3 et 4

Programme du DUT Information-Communication								
Option "Communication des Organisations"								
Semestre	UE	Module	Coefficient	Heures	CM	TD	TP	TD/TP
S 3	UE31	Expression et communication 3	1	140	10	25	25	80
		31.1 Langue professionnelle : anglais	1	40				40
		31.2 Langue professionnelle : autre langue	1	40				40
		31.3 Ecrits et oral professionnels	1	30		15	15	
		31.4 Informatique et réseaux	1	30	10	10	10	
	UE32	Méthodes et pratiques professionnelles 3	1	200	40	110	50	
		32.1 Audiovisuel (niveau 2)	1	40		10	30	
		32.2 Droit de l'information-communication	1	20	20			
		32.3 Edition	1	50		30	20	
		32.4 Gestion	1	20		20		
		32.5 Marketing	1	30	10	20		
		32.6 Stratégies de communication	1	40	10	30		
	UE33	Modules complémentaires	1	90	25	45	20	
		33.1	Trois modules à définir (exemples de matières pour la constitution des modules complémentaires du parcours Insertion professionnelle en annexe 3)	1				
33.2		1		90	25	45	20	
33.3		1						
S 4	UE41	Méthodes et pratiques professionnelles 4	1	140	10	60	70	
		41.1 Introduction à la Gestion des Ressources Humaines	1	20	10	10		
		41.2 Multimédia – Publication Assistée par Ordinateur (niveau 2)	1	30		10	20	
		41.3 Outils de communication	1	50		30	20	
		41.4 Pratique professionnelle (niveau 2)	1	40		10	30	
	UE42	Modules complémentaires	1	150	40	85	25	
		42.1	Trois modules à définir (exemples de matières pour la constitution des modules complémentaires du parcours Insertion professionnelle en annexe 3)	1				
		42.1		1	150	40	85	25
		42.3		1				
	UE43	Mise en situation professionnelle	1					
		43.1 Projets tutorés (300h)	1					
		43.2 Stage de 8 semaines minimum au cours du 4 ^e semestre + mémoire et soutenance	2					
	Sous total (Semestres 3 et 4)				720	125	325	190
TOTAL (Semestres 1 à 4)				1620	370	600	330	320
					23%	37%	20%	20%

Semestre	Cœur de compétences	Modules complémentaires	Total
	Heures	Heures	Heures
1	445		445
2	455		455
3	340	90	430
4	140	150	290
TOTAL	1380	240	1620

7.2- Option Gestion de l'Information et du Document dans les Organisations

Semestres 1 et 2

Programme du DUT Information-Communication								
Option "Gestion de l'Information et du Document dans les Organisations"								
Semestre	UE	Module	Coefficient	Heures	CM	TD	TP	TD/TP
S 1	UE11	Expression et communication 1	1	150		10	20	120
		11.1 Bases linguistiques : anglais (niveau 1)	1	45				45
		11.2 Bases linguistiques : autre langue (niveau 1)	1	45				45
		11.3 Expression écrite et orale (niveau 1)	1	30				30
		11.4 Bureautique	1	30		10	20	
	UE12	Sciences humaines et sociales 1	1	130	90	40		
		12.1 Economie générale	1	30	20	10		
		12.2 Epistémologie et théorie de l'information et de la communication	1	30	20	10		
		12.3 Sociologie, anthropologie, psychologie sociale	1	40	30	10		
	UE13	Une discipline à choisir : Histoire contemporaine, géographie économique et géopolitique, littérature contemporaine française et étrangère, arts contemporains, sciences politiques, histoire de la communication et des médias	1	30	20	10		
		Méthodes et pratiques professionnelles 1	1	165	20	70	75	
		13.1 Projet Personnel et Professionnel	1	15	5	10		
		13.2 Informatique et réseaux (niveau 1)	1	40	10	15	15	
		13.3 Sources et recherche d'informations (niveau 1)	1	30	5	15	10	
		13.4 Techniques de l'image et du son	1	40			40	
S 2	UE21	Traitement de l'information et du document (niveau 1)	1	40		40		
		Expression et communication 2	1	120			120	
		21.1 Bases linguistiques : Anglais (niveau 2)	1	45			45	
		21.2 Bases linguistiques : autre langue (niveau 2)	1	45			45	
	UE22	21.3 Expression écrite et orale (niveau 2)	1	30			30	
		Sciences humaines et sociales 2	1	130	80	50		
		22.1 Linguistique - Sémiologie	1	30	15	15		
		22.2 Principes du droit – Droit du travail	1	40	30	10		
	UE23	22.3 Une discipline à choisir : Histoire contemporaine, géographie économique et géopolitique, littérature contemporaine française et étrangère, arts contemporains, sciences politiques, histoire de la communication et des médias, culture scientifique et technique, économie générale.	1	30	20	10		
		22.4 Approfondissements notamment dans une des disciplines suivantes : Epistémologie, théorie de l'information et de la communication - Sociologie, anthropologie, psychologie sociale - Linguistique, sémiologie	1	30	15	15		
		Méthodes et pratiques professionnelles 2	1	165	30	95	40	
		23.1 Projet Personnel et Professionnel	1	15	5	10		
		23.2 Economie d'entreprise	1	40	20	20		
		23.3 Gestion électronique de l'information et des documents (niveau 1)	1	30		15	15	
		23.4 Informatique et réseaux (niveau 2)	1	40	10	15	15	
23.5 Traitement de l'information et du document (niveau 2)	1	40		40				
23.6 Stage de 2 semaines minimum au cours du 2 ^e semestre + rapport de stage			1					
Sous total (Semestres 1 et 2)				860	220	265	135	240

Option Gestion de l'Information et du Document dans les Organisations

Semestres 3 et 4

Programme du DUT Information-Communication								
Option "Gestion de l'Information et du Document dans les Organisations"								
Semestre	UE	Module	Coefficient	Heures	CM	TD	TP	TD/TP
S 3	UE31	Expression et communication 3	1	140	10	25	25	80
		31.1 Langue professionnelle : anglais	1	40				40
		31.2 Langue professionnelle : autre langue	1	40				40
		31.3 Ecrits et oral professionnels	1	30		15	15	
		31.4 Informatique et réseaux	1	30	10	10	10	
	UE32	Méthodes et pratiques professionnelles 3	1	230	75	105	50	
		32.1 Droit de l'information-communication	1	30	20	10		
		32.2 Gestion électronique de l'information et des documents (niveau 2)	1	30		15	15	
		32.3 Institutions	1	20	20			
		32.4 Management des systèmes d'information (niveau 1)	1	50	30	20		
		32.5 Prestations documentaires	1	30		15	15	
		32.6 Sources et recherches d'informations (niveau 2)	1	40	5	25	10	
		32.7 Traitement des documents spécifiques (niveau 1)	1	30		20	10	
	UE33	Modules complémentaires	1	90	25	45	20	
		33.1	1					
		33.2 Trois modules à définir (exemples de matières pour la constitution des modules complémentaires du parcours Insertion professionnelle en annexe 3)	1	90	25	45	20	
		33.3	1					
S 4	UE41	Méthodes et pratiques professionnelles 4	1	150		75	75	
		41.1 Management des systèmes d'information (niveau 2)	1	30			30	
		41.2 Logiciels de gestion de l'information	1	30		15	15	
		41.3 Traitement des documents spécifiques (niveau 2)	1	50		40	10	
		41.4 Web et hypermédia	1	40		20	20	
	UE42	Modules complémentaires	1	150	40	85	25	
		42.1	1					
		42.2 Trois modules à définir (exemples de matières pour la constitution des modules complémentaires du parcours Insertion professionnelle en annexe 3)	1	150	40	85	25	
		42.3	1					
	UE43	Mise en situation professionnelle	1					
		43.1 Projets tutorés (300h)	1					
		43.2 Stage de 8 semaines minimum au cours du 4 ^e semestre + mémoire et soutenance	2					
	Sous total (Semestres 3 et 4)				760	150	335	195
TOTAL (Semestres 1 à 4)				1620	370	600	330	320
					23%	37%	20%	20%

Semestre	Cœur de compétences	Modules complémentaires	Total
	Heures	Heures	Heures
1	445		445
2	415		415
3	370	90	460
4	150	150	300
TOTAL	1380	240	1620

7.3- Option Journalisme

Semestres 1 et 2

Programme du DUT Information-Communication								
Option "Journalisme"								
Semestre	UE	Module	Coefficient	Heures	CM	TD	TP	TD/TP
S 1	UE11	Expression et communication 1	1	150		10	20	120
		11.1 Bases linguistiques : anglais (niveau 1)	1	45				45
		11.2 Bases linguistiques : autre langue (niveau 1)	1	45				45
		11.3 Expression écrite et orale (niveau 1)	1	30				30
		11.4 Bureautique	1	30		10	20	
	UE12	Sciences humaines et sociales 1	1	130	90	40		
		12.1 Economie générale	1	30	20	10		
		12.2 Epistémologie et théorie de l'information et de la communication	1	30	20	10		
		12.3 Sociologie, anthropologie, psychologie sociale	1	40	30	10		
		12.4 Une discipline à choisir : Histoire contemporaine, géographie économique et géopolitique, littérature contemporaine française et étrangère, arts contemporains, sciences politiques, histoire de la communication et des médias	1	30	20	10		
	UE13	Méthodes et pratiques professionnelles 1	1	155	125	20	10	
		13.1 Projet Personnel et Professionnel	1	15	5		10	
		13.2 Droit, éthique et institutions (niveau 1)	1	40	30	10		
		13.3 Economie d'entreprise et des médias	1	30	30			
		13.4 Histoire des médias	1	30	30			
13.5 Sociologie des médias, des sources, des professions de l'information et de leur environnement (niveau 1)		1	40	30	10			
S 2	UE21	Expression et communication 2 :	1	120				120
		21.1 Bases linguistiques : Anglais (niveau 2)	1	45				45
		21.2 Bases linguistiques : autre langue (niveau 2)	1	45				45
		21.3 Expression écrite et orale (niveau 2)	1	30				30
	UE22	Sciences humaines et sociales 2	1	130	80	50		
		22.1 Linguistique - Sémiologie	1	30	15	15		
		22.2 Principes du droit – Droit du travail	1	40	30	10		
		22.3 Une discipline à choisir : Histoire contemporaine, géographie économique et géopolitique, littérature contemporaine française et étrangère, arts contemporains, sciences politiques, histoire de la communication et des médias, culture scientifique et technique, économie générale.	1	30	20	10		
	22.4 Approfondissements notamment dans une des disciplines suivantes : Epistémologie, théorie de l'information et de la communication - Sociologie, anthropologie, psychologie sociale - Linguistique, sémiologie	1	30	15	15			
	UE23	Méthodes et pratiques professionnelles 2	1	185	65	90		
		23.1 Projet Personnel et Professionnel	1	15	5	10		
		23.2 Applications techniques (niveau 1)	1	50	10	40		
23.3 Environnement technologique (niveau 1)		1	50	20	30			
23.4 Etudes et techniques d'enquête (qualitatives et introduction statistiques)		1	20	20				
23.5 Réalisation éditoriale (niveau 1)		1	20	10	10			
23.6 Stage de 2 semaines minimum au cours du 2 ^e semestre + rapport de stage		1						
Sous total (Semestres 1 et 2)				840	295	185	120	240

Option Journalisme

Semestres 3 et 4

Programme du DUT Information-Communication								
Option "Journalisme"								
Semestre	UE	Module	Coefficient	Heures	CM	TD	TP	TD/TP
S 3	UE31	Expression et communication 3	1	140	10	25	25	80
		31.1 Langue professionnelle : anglais	1	40				40
		31.2 Langue professionnelle : autre langue	1	40				40
		31.3 Ecrits et oral professionnels	1	30		15	15	
		31.4 Informatique et réseaux	1	30	10	10	10	
	UE32	Méthodes et pratiques professionnelles 3	1	240		100	140	
		32.1 Applications techniques (niveau 2)	1	70		20	50	
		32.2 Conception éditoriale	1	50		20	30	
		32.3 Droit, éthique et institutions (niveau 2)	1	30		30		
		32.4 Environnement technologique (niveau 2)	1	60			60	
		32.5 Sociologie des médias, des sources, des professions de l'information et de leur environnement (niveau 2)	1	30		30		
	UE33	Modules complémentaires	1	90	25	45	20	
		33.1	Trois modules à définir (exemples de matières pour la constitution des modules complémentaires du parcours Insertion professionnelle en annexe 3)	1	90	25	45	20
		33.2						
		33.3						
S 4	UE41	Méthodes et pratiques professionnelles 4	1	160		50	110	
		41.1 Applications techniques (niveau 3)	1	60		10	50	
		41.2 Environnement technologique (niveau 3)	1	50		20	30	
		41.3 Réalisation éditoriale (niveau 2)	1	50			50	
	UE42	Modules complémentaires	1	150	40	85	25	
		42.1	Trois modules à définir (exemples de matières pour la constitution des modules complémentaires du parcours Insertion professionnelle en annexe 3)	1	150	40	85	25
		42.2						
	42.3							
	UE43	Mise en situation professionnelle	1					
		43.1 Projets tutorés (300h)	1					
43.2 Stage de 8 semaines minimum au cours du 4 ^e semestre + mémoire et soutenance		2						
Sous total (Semestres 3 et 4)				780	75	285	340	80
TOTAL (Semestres 1 à 4)				1620	370	470	460	320
					23%	29%	28%	20%

Semestre	Cœur de compétences	Modules complémentaires	Total
	Heures	Heures	Heures
1	435		435
2	405		405
3	380	90	470
4	160	150	310
TOTAL	1380	240	1620

7.4- Option Métiers du Livre et du Patrimoine

Semestres 1 et 2

Programme du DUT Information-Communication								
Option "Métiers du Livre et du Patrimoine"								
Semestre	UE	Module	Coefficient	Heures	CM	TD	TP	TD/TP
S 1	UE11	Expression et communication 1	1	150		10	20	120
		11.1 Bases linguistiques : anglais (niveau 1)	1	45				45
		11.2 Bases linguistiques : autre langue (niveau 1)	1	45				45
		11.3 Expression écrite et orale (niveau 1)	1	30				30
		11.4 Bureautique	1	30		10	20	
	UE12	Sciences humaines et sociales 1	1	130	90	40		
		12.1 Economie générale	1	30	20	10		
		12.2 Epistémologie et théorie de l'information et de la communication	1	30	20	10		
		12.3 Sociologie, anthropologie, psychologie sociale	1	40	30	10		
		12.4 Une discipline à choisir : Histoire contemporaine, géographie économique et géopolitique, littérature contemporaine française et étrangère, arts contemporains, sciences politiques, histoire de la communication et des médias	1	30	20	10		
	UE13	Méthodes et pratiques professionnelles 1	1	145	35	65	45	
		13.1 Projet Personnel et Professionnel	1	15	5		10	
		13.2 Bibliographie (niveau 1)	1	30		30		
		13.3 Histoire du livre et du patrimoine - bibliologie	1	40	20	20		
		13.4 Informatique et réseaux	1	30		15	15	
13.5 Techniques documentaires		1	30	10		20		
S 2	UE21	Expression et communication 2	1	120				120
		21.1 Bases linguistiques : Anglais (niveau 2)	1	45				45
		21.2 Bases linguistiques : autre langue (niveau 2)	1	45				45
		21.3 Expression écrite et orale (niveau 2)	1	30				30
	UE22	Sciences humaines et sociales 2	1	130	80	50		
		22.1 Linguistique - Sémiologie	1	30	15	15		
		22.2 Principes du droit – Droit du travail	1	40	30	10		
		22.3 Une discipline à choisir : Histoire contemporaine, géographie économique et géopolitique, littérature contemporaine française et étrangère, arts contemporains, sciences politiques, histoire de la communication et des médias, culture scientifique et technique, économie générale.	1	30	20	10		
		22.4 Approfondissements notamment dans une des disciplines suivantes : Epistémologie, théorie de l'information et de la communication - Sociologie, anthropologie, psychologie sociale - Linguistique, sémiologie	1	30	15	15		
	UE23	Méthodes et pratiques professionnelles 2	1	165	25	90	50	
		23.1 Projet Personnel et Professionnel	1	15		5	10	
		23.2 Indexation et catalogage	1	30		20	10	
		23.3 Informatique documentaire	1	30			30	
23.4 Initiation aux techniques de l'image et du son		1	30		30			
23.5 Sociologie de la lecture, pratiques culturelles		1	30	10	20			
23.6 Techniques spécifiques : Bibliothèque-médiathèque, Edition, Librairie, Musées et patrimoine (niveau 1)		1	30	15	15			
23.7 Stage de 2 semaines minimum au cours du 2 ^e semestre + rapport de stage		1						
Sous total (Semestres 1 et 2)				540	230	255	115	240

Option Métiers du Livre et du Patrimoine

Semestres 3 et 4

Programme du DUT Information-Communication								
Option "Métiers du Livre et du Patrimoine"								
Semestre	UE	Module	Coefficient	Heures	CM	TD	TP / TD/TP	
S 3	UE31	Expression et communication 3.	1	140	10	25	25	80
		31.1 Langue professionnelle : anglais	1	40				40
		31.2 Langue professionnelle : autre langue	1	40				40
		31.3 Ecrits et oral professionnels	1	30		15	15	
		31.4 Informatique et réseaux	1	30	10	10	10	
	UE32	Méthodes et pratiques professionnelles 3	1	250	20	140	90	
		32.1 Bibliographie (niveau 2)	1	30			30	
		32.2 Economie et droit des biens culturels	1	30	10	20		
		32.3 Etude des publics, animation et communication	1	30		30		
		32.4 Logiciels de gestion spécifiques : Biliothèque-médiathèque, Edition, Librairie, Musées et patrimoine	1	30			30	
		32.5 Organisation politique et administrative-Politiques culturelles	1	30	10	20		
		32.6 Publication assistée par ordinateur	1	30			30	
		32.7 Techniques spécifiques : Biliothèque-médiathèque, Edition, Librairie, Musées et patrimoine (niveau 2)	1	70		70		
	UE33	Modules complémentaires	1	90	25	45	20	
		33.1	Trois modules à définir (exemples de matières pour la constitution des modules complémentaires du parcours Insertion professionnelle en annexe 3)	1	90	25	45	20
		33.2		1				
		33.3		1				
S 4	UE41	Méthodes et pratiques professionnelles 4	1	140	45	50	55	
		41.1 Ateliers	1	30	5		25	
		41.2 Documents électroniques dans les bibliothèques - médiathèques	1	30			30	
		41.3 Note de synthèse	1	30	10	20		
		41.4 Production éditoriale et politique d'acquisition	1	30	20	10		
		41.5 Techniques spécifiques : Biliothèque-médiathèque, Edition, Librairie, Musées et patrimoine (niveau 3)	1	30	10	20		
	UE42	Modules complémentaires	1	150	40	85	25	
		42.1	Trois modules à définir (exemples de matières pour la constitution des modules complémentaires du parcours Insertion professionnelle en annexe 3)	1	150	40	85	25
		42.2		1				
	42.3	1						
	UE43	Mise en situation professionnelle	1					
		43.1 Projets tutorés (300h)	1					
			43.2 Stage de 8 semaines minimum au cours du 4 ^e semestre + mémoire et soutenance	2				
Sous total (Semestres 3 et 4)				780	140	345	215	80
TOTAL (Semestres 1 à 4)				1620	370	600	330	320
					23%	37%	20%	20%

Semestre	Cœur de compétences	Modules complémentaires	Total
	Heures	Heures	Heures
1	425		425
2	415		415
3	390	90	480
4	150	150	300
TOTAL	1380	240	1620

7.5- Option Publicité

Semestres 1 et 2

Programme du DUT Information-Communication								
Option "Publicité"								
Semestre	UE	Module	Coefficient	Heures	CM	TD	TP	TD/TP
S 1	UE11	Expression et communication 1	1	150		10	20	120
		11.1 Bases linguistiques : anglais (niveau 1)	1	45				45
		11.2 Bases linguistiques : autre langue (niveau 1)	1	45				45
		11.3 Expression écrite et orale (niveau 1)	1	30				30
		11.4 Bureautique	1	30		10	20	
	UE12	Sciences humaines et sociales 1	1	130	90	40		
		12.1 Economie générale	1	30	20	10		
		12.2 Epistémologie et théorie de l'information et de la communication	1	30	20	10		
		12.3 Sociologie, anthropologie, psychologie sociale	1	40	30	10		
	12.4 Une discipline à choisir : Histoire contemporaine, géographie économique et géopolitique, littérature contemporaine française et étrangère, arts contemporains, sciences politiques, histoire de la communication et des médias	1	30	20	10			
	UE13	Méthodes et pratiques professionnelles 1	1	120	35	40	45	
		13.1 Projet Personnel et Professionnel	1	15	5		10	
		13.2 Chaîne graphique	1	10		10		
		13.3 Conception-rédaction	1	20		10	10	
		13.4 Gestion ou comptabilité (au choix)	1	35	10	10	15	
13.5 Marketing		1	40	20	10	10		
S 2	UE21	Expression et communication 2	1	120				120
		21.1 Bases linguistiques : Anglais (niveau 2)	1	45				45
		21.2 Bases linguistiques : autre langue (niveau 2)	1	45				45
		21.3 Expression écrite et orale (niveau 2)	1	30				30
	UE22	Sciences humaines et sociales 2	1	130	80	50		
		22.1 Linguistique - Sémiologie	1	30	15	15		
		22.2 Principes du droit – Droit du travail	1	40	30	10		
		22.3 Une discipline à choisir : Histoire contemporaine, géographie économique et géopolitique, littérature contemporaine française et étrangère, arts contemporains, sciences politiques, histoire de la communication et des médias, culture scientifique et technique, économie générale.	1	30	20	10		
	22.4 Approfondissements notamment dans une des disciplines suivantes : Epistémologie, théorie de l'information et de la communication - Sociologie, anthropologie, psychologie sociale - Linguistique, sémiologie	1	30	15	15			
	UE23	Méthodes et pratiques professionnelles 2	1	180	25	95	60	
		23.1 Projet Personnel et Professionnel	1	15		5	10	
		23.2 Audiovisuel et lecture d'images	1	30		30		
		23.3 Design et communication visuelle	1	30		20	10	
		23.4 Etudes et techniques d'enquêtes		30	10	20		
23.5 Infographie – Publication Assistée par Ordinateur (niveau 1)			30			30		
23.6 Initiation à la recherche documentaire		1	15	5		10		
23.7 Technologies de l'information et de la communication		1	30	10	20			
23.8 Stage de 2 semaines minimum au cours du 2 ^e semestre + rapport de stage		1						
Sous total (Semestres 1 et 2)				830	230	235	125	240

Option Publicité

Semestres 3 et 4

Programme du DUT Information-Communication									
Option "Publicité"									
Semestre	UE	Module	Coefficient	Heures	CM	TD	TP	TD/TP	
S 3	UE31	Expression et communication 3	1	140	10	25	25	80	
		31.1 Langue professionnelle : anglais	1	40				40	
		31.2 Langue professionnelle : autre langue	1	40				40	
		31.3 Ecrits et oral professionnels	1	30		15	15		
		31.4 Informatique et réseaux	1	30	10	10	10		
	UE32	Méthodes et pratiques professionnelles 3	1	270	40	135	95		
		32.1 Création publicitaire (niveau 1)	1	40		20	20		
		32.2 Droit de la publicité	1	30	15	15			
		32.3 Infographie – Publication Assistée par Ordinateur (niveau 2)	1	20			20		
		32.4 Initiation multimédia création de sites web	1	30		10	20		
		32.5 Marketing direct (applications technologiques associées au marketing direct)	1	30	10	20			
		32.6 Médias et hors médias	1	30	10	20			
		32.7 Production audiovisuelle	1	30		10	20		
		32.8 Stratégies de communication (crise, événementielle, externe, sociale...)	1	40	5	20	15		
		32.9 Technique et culture professionnelle	1	20			20		
	UE33	Modules complémentaires	1	90	25	45	20		
		33.1	1						
		33.2	Trois modules à définir (exemples de matières pour la constitution des modules complémentaires du parcours Insertion professionnelle en annexe 3)		1	90	25	45	20
		33.3	1						
	S 4	UE41	Méthodes et pratiques professionnelles 4	1	140	25	75	40	
41.1 Atelier / fabrication / jeu d'entreprise			1	30			30		
41.2 Création publicitaire (niveau 2)			1	20		10	10		
41.3 CRM – Relation client			1	30		30			
41.4 Négociation - vente			1	30	10	20			
41.5 Stratégies marketing			1	30	15	15			
UE42		Modules complémentaires	1	150	40	85	25		
		42.1	1						
		42.2	Trois modules à définir (exemples de matières pour la constitution des modules complémentaires du parcours Insertion professionnelle en annexe 3)		1	150	40	85	25
		42.3	1						
UE43		Mise en situation professionnelle	1						
		43.1 Projets tutorés (300h)	1						
		43.2 Stage de 8 semaines minimum au cours du 4 ^e semestre + mémoire et soutenance	2						
Sous total (Semestres 3 et 4)				790	140	365	285	80	
TOTAL (Semestres 1 à 4)				1620	370	600	330	320	
				23%	37%	20%	20%		

Semestre	Cœur de compétences	Modules complémentaires	Total
	Heures	Heures	Heures
1	400		400
2	430		430
3	410	90	500
4	140	150	290
TOTAL	1380	240	1620

Annexe 1

DUT Information-Communication

Unités d'enseignement communes à toutes les options

UE11 « Expression et Communication 1 » - Semestre 1 – 150 heures

Module 11.1 « Bases linguistiques : anglais (niveau 1) » - 45 heures

Objectifs : S'assurer que le vocabulaire courant est connu. Entraîner aux techniques de compréhension de textes courants. Encourager la prise de parole dans des situations de communication courantes.

Compétences : Comprendre des documents sur des supports diversifiés (à l'oral et à l'écrit). En saisir la pertinence générale et les éléments de détail. Savoir utiliser les outils bibliographiques (dictionnaires, glossaires) pour éprouver son autonomie. Pouvoir réagir et interréagir à l'oral et à l'écrit.

Module 11.2 « Bases linguistiques : autre langue (niveau 1) » - 45 heures

Objectifs : S'assurer que le vocabulaire courant est connu. Entraîner aux techniques de compréhension de textes courants. Encourager la prise de parole dans des situations de communication courantes.

Compétences : Comprendre des documents sur des supports diversifiés (à l'oral et à l'écrit). En saisir la pertinence générale et les éléments de détail. Savoir utiliser les outils bibliographiques (dictionnaires, glossaires) pour éprouver son autonomie. Pouvoir réagir et interréagir à l'oral et à l'écrit.

Module 11.3 « Expression écrite et orale (niveau 1) » - 30 heures

Objectif : Préparer à une expression aisée tant à l'écrit qu'à l'oral.

Compétences : Maîtriser les règles syntaxiques, orthographiques et lexicales. Etre capable d'analyser et de synthétiser le contenu d'un message. Savoir préparer un sujet d'intervention. Connaître les situations d'expression orale. Connaître les outils d'aide à l'expression.

Module 11.4 « Bureautique » - 30 heures

Objectif : Apporter les connaissances nécessaires pour une utilisation rationnelle des outils de bureautique pour l'exploitation des données et la mise en forme de documents nécessaires à la gestion administrative et à l'appui logistique de l'activité dans l'organisation.

Compétences : Elaborer un document long correctement structuré et hiérarchisé à l'aide d'un traitement de texte. Créer à l'aide d'un tableur un outil de calcul convivial et sécurisé relatif à un problème simple pour traiter et représenter des données sous forme de tableaux ou de graphiques. Utiliser un logiciel d'aide à la présentation.

DUT Information-Communication

Unités d'enseignement communes à toutes les options

UE12 « Sciences humaines et sociales 1 » - Semestre 1 – 130 heures

Module 12.1 « Economie générale » - 30 heures

Objectifs : Transmettre des connaissances de base et une méthodologie d'accès à l'information économique. Transmettre des connaissances économiques nécessaires à l'activité professionnelle. Permettre de comprendre les évolutions économiques du monde contemporain.

Compétences : Identifier les principaux courants de pensée économique. Repérer les différents secteurs institutionnels et identifier leur rôle dans le circuit économique. Identifier les grandes fonctions économiques (production, travail, capital). Comprendre les mécanismes de régulation de l'activité économique. Identifier les grands axes des politiques économiques européennes et les enjeux du développement durable.

Module 12.2 « Epistémologie et théorie de l'information et de la communication » - 30 heures

Objectifs : Donner aux étudiants les bases théoriques nécessaires à la compréhension de la société de la communication.

Compétences : Identifier les grands modèles interprétatifs. Comprendre les notions d'informations, systèmes, codes, réseaux et connaître les processus de communication verbale et non-verbale.

Module 12.3 « Sociologie, anthropologie, psychologie sociale » - 40 heures

Objectifs : Donner aux étudiants des outils de compréhension des modes de fonctionnement et d'évolution des sociétés.

Compétences : Appréhender la dimension socialisée des perceptions, représentations et logiques d'action. Identifier les grandes dynamiques de transformation des sociétés contemporaines. Savoir associer les représentations, les modes d'appropriation et les usages à la réflexion sur les technologies de l'information et communication.

Module 12.4 « Une discipline à choisir : Histoire contemporaine, géographie économique et géopolitique, littérature contemporaine française et étrangère, arts contemporains, sciences politiques, histoire de la communication et des médias » - 30 heures

Objectifs : Donner aux étudiants les bases minimum de connaissance du monde contemporain - dans le contexte national, européen et international - dans la discipline choisie.

- **Histoire contemporaine :**

Compétences : Posséder les structures de référence utiles à la compréhension et à l'analyse des grands faits contemporains.

- **Géographie économique et géopolitique :**

Compétences : Connaître les données et comprendre les forces de l'équilibre économique en fonction du milieu géographique et humain.

- **Littérature contemporaine française et étrangère :**

Compétences : Connaître les courants culturels et littéraires contemporains pour produire des documents harmonieux et adaptés à leur public potentiel.

- **Arts contemporains :**

Compétences : Connaître les grands courants artistiques contemporains et se familiariser avec l'évolution artistique contemporaine.

- **Sciences politiques :**

Compétences : Comprendre les événements de l'actualité et situer les composantes de la vie professionnelle dans le contexte de la vie publique.

- **Histoire de la communication et des médias :**

Compétences : Connaître les diverses formes de communication à différentes périodes et comprendre comment l'événement de « l'âge médiatique » à l'époque contemporaine a transformé celle-ci. Connaître les évolutions historiques des différentes formes de communication. Situer l'émergence et le développement des médias dans leur contexte économique, social et culturel. Maîtriser l'argumentation historique et le commentaire de document.

DUT *Information-Communication*

Unités d'enseignement communes à toutes les options

UE21 « *Expression et Communication 2* » - Semestre 2 – 120 heures

Module 21.1 « *Bases linguistiques : anglais (niveau 2)* » - 45 heures

Objectifs : Poursuivre l'entraînement sur supports écrits et oraux de difficulté croissante. Viser une bonne aisance de l'expression orale, guidée, puis spontanée. Aider à la connaissance et à la compréhension de la civilisation des pays de langue anglaise. Encourager l'utilisation des nouvelles technologies pour l'auto-apprentissage.

Compétences : Comprendre des documents écrits ou oraux de bonne difficulté. Saisir l'implicite des documents proposés et pouvoir réagir (corroborer, réfuter...). Maîtriser les outils de communication en anglais pour solliciter un stage, un emploi, négocier une mobilité universitaire ou professionnelle. Bien connaître les réalités des pays concernés, leur civilisation (histoire contemporaine, actualité politique, économique, vie artistique, médias, etc.).

Module 21.2 « *Bases linguistiques : autre langue (niveau 2)* » - 45 heures

Objectifs : Poursuivre l'entraînement sur supports écrits et oraux de difficulté croissante. Viser une bonne aisance de l'expression orale, guidée, puis spontanée. Aider à la connaissance et à la compréhension de la civilisation des pays de cette langue. Encourager l'utilisation des nouvelles technologies pour l'auto-apprentissage.

Compétences : Comprendre des documents écrits ou oraux de bonne difficulté. Saisir l'implicite des documents proposés et pouvoir réagir (corroborer, réfuter...). Maîtriser les outils de communication dans cette langue pour solliciter un stage, un emploi, négocier une mobilité universitaire ou professionnelle. Bien connaître les réalités des pays concernés, leur civilisation (histoire contemporaine, actualité politique, économique, vie artistique, médias, etc.).

Module 21.3 « *Expression écrite et orale (niveau 2)* » - 30 heures

Objectif : Permettre une expression efficace dans le contexte de l'entreprise.

Compétences : Être capable de comprendre, de concevoir et de rédiger des documents d'entreprise. Être capable de transmettre oralement un message en situation interindividuelle et de groupe.

DUT Information-Communication

Unités d'enseignement communes à toutes les options

UE22 « Sciences humaines et sociales 2 » - Semestre 2 – 130 heures

Module 22.1 « Linguistique – Sémiologie » - 30 heures

Objectifs : Étudier la nature « représentative » du langage et expliciter les notions élémentaires de l'acte de communication : l'information, l'énoncé, l'énonciation, le locuteur et le destinataire. Étudier les signes iconiques et la rhétorique de l'image.

Compétences : Connaître les « schémas linéaires » de la communication (émission/ transmission/ réception), notamment dans leur application à l'écrit et à l'écriture. Savoir analyser des extraits textuels exprimant différents types d'écriture : discours politique, mémoires, récit historique, publicité, écriture scientifique, fiction romanesque, etc. Analyser l'image fixe, l'image animée et le récit en images.

Module 22.2 « Principes du droit - Droit du travail » - 40 heures

Objectifs : Donner aux étudiants les bases de droit nécessaires au plein exercice de leur citoyenneté et à leur compréhension du monde professionnel.

Compétences : Comprendre et manier les notions essentielles du droit, les textes officiels nationaux et européens (constitutions, lois, lois-cadre, décrets, arrêtés, actes administratifs individuels...). Connaître les procédures démocratiques et les démarches citoyennes dans une Europe en mouvement. Maîtriser les spécificités du droit social, au sein d'une entreprise ou d'une collectivité territoriale (représentation et négociation collectives, droit de la sécurité sociale). Suivre les débats contemporains de la société de l'information.

Module 22.3 « Une discipline à choisir : Histoire contemporaine, géographie économique et géopolitique, littérature contemporaine française et étrangère, arts contemporains, sciences politiques, histoire de la communication et des médias, culture scientifique et technique, économie générale » - 30 heures

Objectifs : Donner aux étudiants les bases minimum de connaissance du monde contemporain, dans le contexte national, européen et international, dans la discipline choisie.

- **Histoire contemporaine :**

Compétences : Posséder les structures de référence utiles à la compréhension et à l'analyse des grands faits contemporains.

- **Géographie économique et géopolitique :**

Compétences : Connaître les données et comprendre les forces de l'équilibre économique en fonction du milieu géographique et humain.

- **Littérature contemporaine française et étrangère :**

Compétences : Connaître les courants culturels et littéraires contemporains pour produire des documents harmonieux et adaptés à leur public potentiel.

- **Arts contemporains :**

Compétences : Connaître les grands courants artistiques contemporains et se familiariser avec l'évolution artistique contemporaine.

- **Sciences politiques :**

Compétences : Comprendre les événements de l'actualité et situer les composantes de la vie professionnelle dans le contexte de la vie publique.

- **Histoire de la communication et des médias :**

Compétences : Connaître les diverses formes de communication à différentes périodes et comprendre comment l'événement de « l'âge médiatique » à l'époque contemporaine a transformé celle-ci. Connaître les évolutions historiques des différentes formes de communication. Situer l'émergence et le développement des médias dans leur contexte économique, social et culturel. Maîtriser l'argumentation historique et le commentaire de document.

- **Culture scientifique et technique :**

Compétences : Connaître les principales modalités de production et de circulation de l'information scientifique et technique pour comprendre les enjeux de la diffusion publique de la science. Conduire une réflexion sur les modèles théoriques des sciences dans le sens d'une vulgarisation. Connaître les enjeux de la recherche scientifique, avoir une vision assez large des grands domaines de la recherche, être sensibilisé aux recherches les plus contemporaines.

- **Economie générale :**

Compétences : Connaître les principaux courants économiques contemporains. Connaître et comprendre les débats économiques actuels. Comprendre les enjeux du commerce mondial et des grandes mutations de l'organisation du travail.

Module 22.4 « Approfondissements notamment dans une des disciplines suivantes : Epistémologie, théorie de l'information et de la communication - Sociologie, anthropologie, psychologie sociale - Linguistique, sémiologie » - 30 heures

- **Epistémologie / théorie de l'information et de la communication :**

Objectifs : Permettre aux étudiants d'approfondir les bases théoriques nécessaires à la compréhension de la société de la communication.

Compétences : Identifier les grands modèles interprétatifs. Comprendre les notions d'informations, systèmes, codes, réseaux et maîtriser les processus de communication verbale et non-verbale.

- **Sociologie / anthropologie / psychologie sociale :**

Objectifs : Permettre aux étudiants d'approfondir la connaissance des outils de compréhension des modes de fonctionnement et d'évolution des sociétés.

Compétences : Appréhender la dimension socialisée des perceptions, représentations et logiques d'action. Identifier les grandes dynamiques de transformation des sociétés contemporaines. Savoir associer les représentations, les modes d'appropriation et les usages à la réflexion sur les technologies de l'information et communication. Connaître les méthodes et les techniques appropriées.

- **Linguistique / Sémiologie :**

Objectifs : Étudier la nature « représentative » du langage et expliciter les notions élémentaires de l'acte de communication : l'information, l'énoncé, l'énonciation, le locuteur et le destinataire. Étudier les signes iconiques et la rhétorique de l'image.

Compétences : Connaître les « schémas linéaires » de la communication (émission/ transmission/ réception), notamment dans leur application à l'écrit et à l'écriture, savoir analyser des extraits textuels exprimant différents types d'écriture : discours politique, mémoires, récit historique, publicité, écriture scientifique, fiction romanesque, etc. Analyser l'image fixe, l'image animée et le récit en images.

DUT Information-Communication

Unités d'enseignement communes à toutes les options

UE31 « Expression et Communication 3 » - Semestre 3 – 140 heures

Module 31.1 « Langue professionnelle : anglais » - 40 heures

Objectifs : Assurer la maîtrise du vocabulaire professionnel. Mettre en œuvre la reconnaissance et la production de ce vocabulaire à l'occasion de travaux sur des documents diversifiés à caractère professionnel. Orienter l'étude de la civilisation vers les réalités des professions visées. Faire réaliser des produits professionnels en langue anglaise. Inciter à la recherche de stages ou d'emplois à l'étranger.

Compétences : S'approprier le contenu de documents à caractère professionnel. Être capable de produire de tels documents (notes de service, dossiers thématiques, argumentaires, correspondance sur papier ou électronique). Acquérir les capacités correspondant à un niveau de certification en langues de type CLES.

Module 31.2 « Langue professionnelle : autre langue » - 40 heures

Objectifs : Assurer la maîtrise du vocabulaire professionnel. Mettre en œuvre la reconnaissance et la production de ce vocabulaire à l'occasion de travaux sur des documents diversifiés à caractère professionnel. Orienter l'étude de la civilisation vers les réalités des professions visées. Faire réaliser des produits professionnels dans cette langue. Inciter à la recherche de stages ou d'emplois à l'étranger.

Compétences : S'approprier le contenu de documents à caractère professionnel. Être capable de produire de tels documents (notes de service, dossiers thématiques, argumentaires, correspondance sur papier ou électronique). Acquérir les capacités correspondant à un niveau de certification en langues de type CLES.

Module 31.3 « Ecrits et oral professionnel » - 30 heures

Objectif : Former à la réalisation de produits dans le cadre professionnel.

Compétences : Être capable d'analyser et de produire des écrits spécifiques à son contexte professionnel. Maîtriser les techniques d'argumentation et de négociation. Savoir mettre en œuvre les outils techniques d'aide à la parole.

Module 31.4 « Informatique et réseaux » - 30 heures

Objectif : Utiliser et mettre en œuvre les méthodes, techniques et outils informatiques pour l'implantation, le développement et l'exploitation des systèmes d'information et de télécommunication.

Compétences : S'approprier un environnement de travail (installation, paramétrage et maintenance d'un équipement matériel / logiciel). Sauvegarder, sécuriser et archiver des données en local ou en réseau. Spécifier les caractéristiques fonctionnelles des matériels et équipements des réseaux de transmission de données souhaités pour établir un cahier des charges. Rechercher l'information. Echanger et communiquer à distance. Mener des projets en travail collaboratif à distance.

DUT Information-Communication**Unités d'enseignement communes à toutes les options****UE43 « Mise en situation professionnelle » - Semestre 4****Module 43.1 « Projets tutorés »**

Objectifs : A travers des travaux interdisciplinaires, les étudiants mettent en œuvre l'ensemble des connaissances acquises. Ces travaux peuvent être liés à des opportunités conjoncturelles. Ils peuvent mobiliser les étudiants pendant des périodes assez longues.

Compétences : Avoir une réflexion méthodologique. Maîtriser un processus de réalisation. Associer les connaissances acquises pour atteindre un objectif professionnel.

Module 43.2 « Stage d'application de huit semaines minimum + mémoire et soutenance »

Objectif : Permettre la connaissance active du monde professionnel et l'implication personnelle de l'étudiant dans un projet, une étude ou/et une réalisation.

Compétences : Etre opérationnel dans la participation ou dans la conduite d'un projet, d'une étude ou/et d'une réalisation. Développer une expérience originale liée à l'expérience du stage. Dégager une réflexion méthodologique. Rédiger un mémoire de stage et assurer une soutenance orale devant un jury.

Annexe 2

DUT *Information-Communication*

Unités d'enseignement spécifiques

Option Communication des Organisations

UE13 « Méthodes et pratiques professionnelles 1 » - Semestre 1 - 165 heures

Module 13.1 « *Projet Personnel et Professionnel* » - 15 heures

Objectifs : Permettre à l'étudiant de se faire une idée précise des métiers et des aptitudes personnelles nécessaires. Définir les cadres professionnels, institutionnels et politiques. Définir l'identité professionnelle. Connaître les différents métiers. Connaître les grands établissements producteurs d'information.

Compétences : Mettre en adéquation ses souhaits professionnels immédiats et futurs, ses aspirations personnelles, ses capacités et ses manques afin de concevoir un parcours de formation cohérent avec le ou les métiers choisis.

Module 13.2 « *Communication des organisations* » - 40 heures

Objectifs : Appréhender les notions de communication stratégique et de communication globale d'une entreprise ou d'une organisation.

Compétences : Maîtriser les différents types de communication d'entreprise. Etre capable d'analyser la situation de communication. Mettre en place des outils d'information et de communication pertinents au regard du contexte.

Module 13.3 « *Economie d'entreprise* » - 40 heures

Objectifs : Comprendre l'environnement économique, l'organisation et les processus de formulation des stratégies des entreprises.

Compétences : Positionner la communication dans la stratégie globale de l'entreprise. Identifier les parties prenantes et partenaires des entreprises afin de leur délivrer des messages adaptés.

Module 13.4 « *Médias : usages et marchés* » - 40 heures

Objectifs : Percevoir et être en mesure de discerner le potentiel des médias à travers l'étude de leur histoire, de leurs acteurs et de leurs techniques.

Compétences : Situer les différents médias et leur mode de réception. Choisir les médias en fonction des objectifs de communication. Planifier la diffusion des messages en fonction du ou des médias choisis.

Module 13.5 « *Organisations professionnelles* » - 30 heures

Objectifs : Faciliter l'insertion ultérieure de l'étudiant dans la vie de l'agence, de l'entreprise ou de l'organisation.

Compétences : Etre capable de décrire le système immédiat dans lequel s'insère l'activité de communication. Intégrer les contraintes temporelles, spatiales et organisationnelles d'une activité de communication.

DUT Information-Communication

Unités d'enseignement spécifiques

Option Communication des Organisations

UE23 « Méthodes et pratiques professionnelles 2 » - Semestre 2 - 205 heures

Module 23.1 « Projet Personnel et Professionnel » - 15 heures

Objectifs : Permettre à l'étudiant de se faire une idée précise des métiers et des aptitudes personnelles nécessaires. Définir les cadres professionnels, institutionnels et politiques. Définir l'identité professionnelle. Connaître les différents métiers. Connaître les grands établissements producteurs d'information.

Compétences : Mettre en adéquation ses souhaits professionnels immédiats et futurs, ses aspirations personnelles, ses capacités et ses manques, afin de concevoir un parcours de formation cohérent avec le ou les métiers choisis.

Module 23.2 « Audiovisuel (niveau 1) » - 30 heures

Objectifs : Appréhender les techniques qui rendent efficace la communication par l'image ; comprendre le rôle d'un chargé de communication dans la commande et l'utilisation d'icônes.

Compétences : Connaître le champ professionnel de la photographie : acteurs, sources professionnelles, procédures, technologies, genres, lois. Concevoir un message iconique. Acquérir les techniques de base de la pratique photographique.

Module 23.3 « Etudes et techniques d'enquêtes » - 40 heures

Objectifs : Connaître et maîtriser les techniques d'enquête quantitatives et qualitatives.

Compétences : Concevoir et administrer des questionnaires et des grilles d'entretien. Utiliser les logiciels de traitement des données et d'analyse sémantique.

Module 23.4 « Initiation à la recherche documentaire » - 20 heures

Objectifs : Reconnaître l'importance des sources documentaires, apprendre à les chercher et à les utiliser.

Compétences : Utiliser des ressources documentaires traditionnelles (bibliothèques, etc.). Connaître les principes et l'utilisation des outils de recherche d'information tel que le Web (moteurs, méta-moteurs, annuaires,...). Etre initié au principe d'intelligence économique (veille informationnelle).

Module 23.5 « Multimédia – Publication assistée par ordinateur (niveau 1) » - 30 heures

Objectifs : Appréhender les techniques qui rendent efficace la communication multimédia ; comprendre le rôle d'un chargé de communication dans la commande et l'utilisation du multimédia.

Compétences : Connaître le champ professionnel du multimédia, acteurs, procédures, technologies, genres, lois. Connaître les fonctions et les tâches du webmestre éditorial. Utiliser les techniques de bases de l'écriture multimédia.

Module 23.6 « Pratique professionnelle » - 40 heures

Objectifs : Actualiser les savoirs et savoir faire acquis au regard des principaux outils de communication des entreprises.

Compétences : Maîtriser les principaux outils de communication interne: journal, intranet, conduite de réunions. Maîtriser les principaux outils de communication externe : relations publiques, relations presse, création d'événements, publicité.

Module 23.7 « Sémiologie de l'image » - 30 heures

Objectifs : Réfléchir sur le statut de l'image dans la société et sur ses fonctions au sein des dispositifs de communication.

Compétences : Maîtriser des notions fondamentales en sémiologie (les courants, les écoles, les théories). Etre capable de produire une analyse d'image et de porter un regard critique face aux messages visuels.

Module 23.8 « Stage d'observation de deux semaines minimum + rapport de stage »

Objectifs : Permettre la connaissance active du monde professionnel et une première mise en pratique contextualisée.

Compétences : Découvrir la réalité professionnelle d'une organisation. S'insérer dans une équipe de travail. Mettre en pratique les premiers acquis de la formation. Rédiger un rapport de stage.

DUT Information-Communication

Unités d'enseignement spécifiques

Option Communication des Organisations

UE32 « Méthodes et pratiques professionnelles 3 » - Semestre 3 - 200 heures

Module 32.1 « Audiovisuel (niveau 2) » - 40 heures

Objectifs : Appréhender les techniques qui rendent efficace la communication par les films.

Compétences : Connaître le champ professionnel : acteurs, sources professionnelles, procédures, technologies, genres, lois. Connaître les principes de base de la réalisation (synopsis, découpage technique, scénario). Réaliser un message audiovisuel simple.

Module 32.2 « Droit de l'information-communication » - 20 heures

Objectifs : Faire connaître les règles et les institutions juridiques qui régissent la production et la diffusion de l'information.

Compétences : Connaître le droit de l'image et des marques. Etre sensibilisé au droit d'auteur et au droit du travail (appliqué à la communication dans les organisations).

Module 32.3 « Edition » - 50 heures

Objectifs : Maîtriser la chaîne graphique de la conception à la réalisation finale d'un document.

Compétences : Connaître les acteurs, les technologies et les procédures qui permettent de concevoir, réaliser et fabriquer un message graphique imprimé. Maîtriser les techniques de création. Maîtriser l'utilisation d'un logiciel de création et de retouche d'image. Réaliser un document.

Module 32.4 « Gestion » - 20 heures

Objectifs : Apprentissage des outils nécessaires à la gestion d'un projet de communication.

Compétences : En gestion budgétaire : établir un budget, réaliser un devis et des factures. En gestion de projet : être capable de construire un ordonnancement, un planning....

Module 32.5 « Marketing » - 30 heures

Objectifs : Comprendre les stratégies marketing d'une entreprise.

Compétences : Réaliser des études de marché. Mettre en place une politique de marketing mix (politique de produit, prix, distribution et communication).

Module 32.6 « Stratégies de communication » - 40 heures

Objectifs : Concevoir un plan de communication globale.

Compétences : Maîtriser les outils d'audit de communication interne et externe. Réaliser un plan de communication interne et externe.

DUT Information-Communication**Unités d'enseignement spécifiques****Option Communication des Organisations****UE41 « Méthodes et pratiques professionnelles 4 » - Semestre 4 - 140 heures****Module 41.1 « Introduction à la gestion des ressources humaines » - 20 heures**

Objectifs : Comprendre la place de la communication dans la gestion des relations sociales dans les organisations.

Compétences : Connaître le rôle de la fonction « *Gestion des Ressources Humaines* ». Réaliser un audit social. Etre capable de négocier et de faire de la médiation interne.

Module 41.2 « Multimédia – Publication assistée par ordinateur (niveau 2) » - 30 heures

Objectifs : Intégrer dans une démarche globale de communication les spécificités des productions multimédia.

Compétences : Maîtriser les techniques de base de l'écriture multimédia. Utiliser des techniques avancées de l'écriture multimédia.

Module 41.3 « Outils de communication » - 50 heures

Objectifs : Gérer efficacement les relations avec les médias ; maîtriser les opérations de relations publiques.

Compétences : Maîtriser les techniques et processus de relations presse. Maîtriser les relations publiques dans l'organisation d'un événement.

Module 41.4 « Pratique professionnelle (niveau 2) » - 40 heures

Objectifs : Actualiser les savoir et savoir faire acquis dans le cadre des champs connexes à la communication d'entreprise : communication politique, culturelle, publique.

Compétences : Comprendre les enjeux de la communication globale, communication de crise, communication de l'incertitude (autour du risque).

DUT Information-Communication

Unités d'enseignement spécifiques

Option Gestion de l'Information et du Document dans les Organisations

La rédaction des compétences attendues pour certains modules des unités d'enseignement spécifiques à l'option *Gestion de l'Information et du Document dans les Organisations* s'inspire de l'*Euroréférentiel I&D* réalisé par ECIA (European Council of Information Associations) et publié par l'ADBS (Association des professionnels de l'information et de la documentation) en 2004.

UE13 « Méthodes et pratiques professionnelles 1 » - Semestre 1 - 165 heures

Module 13.1 « Projet Personnel et Professionnel » - 15 heures

Objectifs : Permettre à l'étudiant de se faire une idée précise des métiers et des aptitudes personnelles nécessaires. Définir les cadres professionnels, institutionnels et politiques. Définir l'identité professionnelle. Connaître les différents métiers. Connaître les grands établissements producteurs d'information.

Compétences : Mettre en adéquation ses souhaits professionnels immédiats et futurs, ses aspirations personnelles, ses capacités et ses manques afin de concevoir un parcours de formation cohérent avec le ou les métiers choisis.

Module 13.2 « Informatique et réseaux (niveau 1) » - 40 heures

Objectifs : Permettre d'acquérir les bases de l'informatique et l'environnement technologique du métier.

Compétences : Utiliser et mettre en oeuvre les méthodes, techniques et outils (matériels et logiciels) pour l'implantation, le développement et l'exploitation de systèmes d'information et de communication. Utiliser l'Internet et ses technologies.

Module 13.3 « Sources et recherches d'informations (niveau 1) » - 30 heures

Objectifs : Permettre d'identifier les sources nécessaires et de conduire une stratégie de recherche pour répondre à la demande d'un usager connu.

Compétences : Repérer, évaluer, sélectionner et valider des sources d'information (documents imprimés et ressources électroniques, organismes et personnes). Chercher et trouver grâce à des méthodes et des outils informatiques et manuels, permettant de répondre à la demande des utilisateurs dans des conditions de coûts et de délais optimales. Evaluer l'adéquation entre la demande et la réponse fournie.

Module 13.4 « Techniques de l'image et du son » - 40 heures

Objectifs : Connaître les techniques de réalisation d'images fixes, animées et du son et des supports multimédia.

Compétences : Etre capable de participer à une réalisation.

Module 13.5 « Traitement de l'information et du document (niveau 1) » - 40 heures

Objectifs : Permettre de reconnaître les formes de documents et d'élaborer une stratégie de traitement documentaire.

Compétences : Identifier les documents et les décrire selon les normes. Utiliser les outils : plan de classification, liste d'autorité, thésaurus. Indexer les documents et les questions des usagers. Rédiger des résumés.

DUT Information-Communication
Unités d'enseignement spécifiques
Option Gestion de l'Information et du Document dans les Organisations

UE23 « Méthodes et pratiques professionnelles 2 » - Semestre 2 - 165 heures

Module 23.1 « Projet Personnel et Professionnel » - 15 heures

Objectifs : Permettre à l'étudiant de se faire une idée précise des métiers et des aptitudes personnelles nécessaires. Définir les cadres professionnels, institutionnels et politiques. Définir l'identité professionnelle. Connaître les différents métiers. Connaître les grands établissements producteurs d'information.

Compétences : Mettre en adéquation ses souhaits professionnels immédiats et futurs, ses aspirations personnelles, ses capacités et ses manques, afin de concevoir un parcours de formation cohérent avec le ou les métiers choisis.

Module 23.2 « Economie d'entreprise » - 40 heures

Objectifs : Faciliter l'insertion ultérieure de l'étudiant dans la vie de l'entreprise et son positionnement.

Compétences : Comprendre le système immédiat auquel s'intègre l'activité informationnelle : théorie des organisations, typologies, structures et fonctions. Comprendre le langage de l'entreprise. Comprendre l'environnement de l'entreprise.

Module 23.3 « Gestion électronique de l'information et des documents (niveau 1) » - 30 heures

Objectifs : Comprendre les possibilités et les limites de l'informatisation. Maîtriser les logiciels spécifiques.

Compétences : Savoir créer, gérer et utiliser des bases de données documentaires : alimentation, corrections, contrôles de cohérence, exploitation (recherche et édition).

Module 23.4 « Informatique et réseaux (niveau 2) » - 40 heures

Objectifs : Approfondir la maîtrise de l'environnement technologique du métier (systèmes de gestion de bases de données).

Compétences : Exploiter les méthodes de programmation. Utiliser des langages de systèmes de gestion de bases de données.

Module 23.5 « Traitement de l'information et du document (niveau 2) » - 40 heures

Objectifs : Permettre de maîtriser les méthodes et les moyens de la médiation documentaire (analyse, indexation, synthèse). Permettre de participer à l'élaboration des outils.

Compétences : Participer à la conception d'un langage documentaire ou assurer sa maintenance. Participer à l'élaboration d'une politique d'indexation. Réaliser des analyses et des synthèses documentaires.

Module 23.6 « Stage d'observation de deux semaines minimum + rapport de stage »

Objectifs : Permettre la connaissance active du monde professionnel et une première mise en pratique contextualisée.

Compétences : Découvrir la réalité professionnelle d'une organisation. S'insérer dans une équipe de travail. Mettre en pratique les premiers acquis de la formation. Rédiger un rapport de stage.

DUT Information-Communication

Unités d'enseignement spécifiques

Option Gestion de l'Information et du Document dans les Organisations

UE32 « Méthodes et pratiques professionnelles 3 » - Semestre 3 - 230 heures

Module 32.1 « Droit de l'information-communication » - 30 heures

Objectifs : Appréhender la législation du champ information-communication concernant notamment le droit d'auteur et de copie.

Compétences : Appliquer les dispositions et les procédures légales, réglementaires et conventionnelles.

Module 32.2 « Gestion électronique de l'information et des documents (niveau 2) » - 30 heures

Objectifs : Permettre de maîtriser les méthodes et moyens de création de banques de données et de conception de systèmes de gestion électronique de l'information et des documents. Permettre d'évaluer la fiabilité des documents et d'être acteur dans la constitution de la mémoire de l'entreprise.

Compétences : Savoir structurer une banque de données ou un système de gestion électronique de l'information et des documents. Participer à la conception d'un système global de mémorisation de l'information, participer au tri, à la sélection et à l'organisation de la mémorisation sous forme électronique des documents à conserver par l'entreprise, pour des raisons de risques (assurance, sécurité, hygiène) et pour assurer la pérennité, les traces de ses innovations.

Module 32.3 « Institutions » - 20 heures

Objectifs : Permettre à l'étudiant de comprendre le cadre institutionnel.

Compétences : Connaître l'histoire et le cadre des institutions françaises et européennes.

Module 32.4 « Management des systèmes d'information (niveau 1) » - 50 heures

Objectifs : Permettre de se positionner au sein du système d'information des organisations. Permettre de gérer un système d'information – documentation. Permettre d'appréhender les bases du management de l'information.

Compétences : Comprendre ou participer à la définition d'une politique de gestion de l'information. Participer à la gestion d'un système d'information-documentation. Etudier les besoins et les attentes des usagers. Développer une approche marketing. Comprendre les bases des différentes fonctions informationnelles : veille, record management, gestion des connaissances...et de la communication institutionnelle. Connaître les bases des méthodes de management adaptées (qualité, analyse de la valeur, systémique, évaluation...).

Module 32.5 « Prestations documentaires » - 30 heures

Objectifs : Présenter les différentes prestations et les faire réaliser.

Compétences : Etre capable de fournir les prestations adaptées à un besoin.

Module 32.6 « Sources et recherches d'informations (niveau 2) » - 40 heures

Objectifs : Approfondir la connaissance des sources et de conduite d'une stratégie de recherche pour répondre à la demande d'un usager connu.

Compétences : Repérer, évaluer, sélectionner et valider des sources d'information (documents imprimés, sites web, organismes et personnes). Chercher et trouver grâce à des méthodes et des outils informatiques et manuels, permettant de répondre à la demande des utilisateurs dans des conditions de coûts et de délais optimales. Evaluer l'adéquation entre la demande et la réponse fournie.

Module 32.7 « Traitement des documents spécifiques (niveau 1) » - 30 heures

Objectifs : Permettre d'identifier les types de documents et les traiter.

Compétences : Connaître les méthodes de traitement de documents sur support particulier (image, son, multimédia, ou objet). Mettre en œuvre ces méthodes.

DUT Information-Communication**Unités d'enseignement spécifiques****Option Gestion de l'Information et du Document dans les Organisations****UE41 « Méthodes et pratiques professionnelles 4 » - Semestre 4 - 150 heures****Module 41.1 « Management des systèmes d'information (niveau 2) » - 30 heures**

Objectifs : Permettre de connaître les méthodes de conception d'un système de gestion de l'information.

Compétences : Développer des capacités de conception de systèmes.

Module 41.2 « Logiciels de gestion de l'information » - 30 heures

Objectifs : Permettre d'acquérir la maîtrise des outils.

Compétences : Maîtriser les outils permettant le traitement, le partage et la circulation de l'information dans les organisations.

Module 41.3 « Traitement des documents spécifiques (niveau 2) » - 50 heures

Objectifs : Permettre d'approfondir la connaissance des documents spécifiques et leur traitement.

Compétences : Identifier des catégories de connaissances transmises et leur adapter un traitement documentaire : documents produits par l'entreprise (administratifs, techniques, de fonctionnement...), documents d'information scientifique, technique ou de vulgarisation).

Module 41.4 « Web et hypermédia » - 40 heures

Objectifs : Développer les capacités de conception de systèmes.

Compétences : Concevoir des pages et des sites web, intranet et internet. Concevoir des systèmes hypermédias.

DUT *Information-Communication*

Unités d'enseignement spécifiques

Option Journalisme

UE13 « Méthodes et pratiques professionnelles 1 » - Semestre 1 - 155 heures

Module 13.1 « *Projet Personnel et Professionnel* » - 15 heures

Objectifs : Permettre à l'étudiant de se faire une idée précise des métiers et des aptitudes personnelles nécessaires. Définir les cadres professionnels, institutionnels et politiques. Définir l'identité professionnelle. Connaître les différents métiers. Connaître les grands établissements producteurs d'information. Permettre une mise en relation avec le milieu professionnel pour s'insérer et pratiquer son métier.

Compétences : Mettre en adéquation ses souhaits professionnels immédiats et futurs, ses aspirations personnelles, ses capacités et ses manques afin de concevoir un parcours de formation cohérent avec le ou les métiers choisis. Connaître les cadres légaux, institutionnels et organisationnels d'exercice du journalisme. Savoir l'histoire du milieu journalistique et les fondements de l'identité professionnelle.

Module 13.2 « *Droit, éthique et institutions (niveau 1)* » - 40 heures

Objectifs : Préparer à la pratique de la production journalistique encadrée dans les règles de droit, l'organisation juridique et les usages éthiques.

Compétences : Connaître les principales règles et l'esprit général du droit de l'information et de la communication.

Module 13.3 « *Economie d'entreprise et des médias* » - 30 heures

Objectifs : Permettre la prise en compte des variables économiques et organisationnelles dans la réalisation du travail d'information.

Compétences : Maîtriser les principales fonctions des entreprises et les principes généraux de leur économie. Connaître les particularités de l'économie des entreprises médiatiques (ressources, coûts, marchés).

Module 13.4 « *Histoire des médias* » - 30 heures

Objectifs : Inscrire les usages sociaux et politiques des médias et du journalisme dans une perspective historique.

Compétences : Connaître les principaux traits de l'histoire de la communication et des médias par des approches chronologiques et diachroniques.

Module 13.5 « *Sociologie des médias, des sources, des professions de l'information et leur environnement (niveau 1)* » - 40 heures

Objectifs : Permettre de référer les pratiques de production journalistique aux principaux cadres et usages sociaux, organisationnels, institutionnels qui les structurent.

Compétences : Connaître le système des médias. Disposer des bases de la sociologie des organisations. Mesurer les relations entre les métiers du champ médiatique.

DUT Information-Communication

Unités d'enseignement spécifiques

Option Journalisme

UE23 « Méthodes et pratiques professionnelles 2 » - Semestre 2 - 155 heures

Module 23.1 « Projet Personnel et Professionnel » - 15 heures

Objectifs : Permettre à l'étudiant de se faire une idée précise des métiers et des aptitudes personnelles nécessaires. Définir les cadres professionnels, institutionnels et politiques. Définir l'identité professionnelle. Connaître les différents métiers. Connaître les grands établissements producteurs d'information. Préparer les étudiants à la démarche d'insertion professionnelle.

Compétences : Mettre en adéquation ses souhaits professionnels immédiats et futurs, ses aspirations personnelles, ses capacités et ses manques, afin de concevoir un parcours de formation cohérent avec le ou les métiers choisis. Savoir formuler un projet professionnel.

Module 23.2 « Applications techniques (niveau 1) » - 50 heures

Objectifs : Former aux principes, méthodes et outils de la recherche, de la sélection, de l'organisation et de la présentation de l'information.

Compétences : Savoir déterminer l'intérêt d'une information en fonction du projet éditorial, de l'attente des récepteurs, de sa valeur intrinsèque. Être capable d'observer, de questionner, de synthétiser, d'organiser, de rédiger, avec le recours des genres et angles usuels.

Module 23.3 « Environnement technologique (niveau 1) » - 50 heures

Objectifs : Former à l'usage des environnements et outils technologiques.

Compétences : Savoir mettre en œuvre les fonctions principales des postes micro-informatiques en réseau locaux et interconnectés. Savoir traiter et valoriser les textes et les images, selon les méthodes spécifiques et avec les logiciels informatiques adaptés. Savoir concevoir une mise en page selon les règles graphiques et les usages rédactionnels. Savoir capter et monter des sons (radio) et des images (télévision).

Module 23.4 « Etudes et techniques d'enquête (qualitatives et introduction statistiques) » - 20 heures

Objectifs : Favoriser la connaissance et l'usage des méthodes et techniques de l'enquête sociologique.

Compétences : Connaître les usages de la statistique. Savoir analyser les résultats de sondage. Savoir les associer à des démarches journalistiques de recherche d'information.

Module 23.5 « Réalisation éditoriale (niveau 1) » - 20 heures

Objectifs : Préparer à la réalisation de niveau professionnel d'un produit éditorial

Compétences : Connaître les instruments de l'analyse d'une offre éditoriale.

Module 23.6 « Stage d'observation de deux semaines minimum + rapport de stage »

Objectifs : Permettre la connaissance active du monde professionnel et une première mise en pratique contextualisée.

Compétences : Découvrir la réalité professionnelle d'une organisation. S'insérer dans une équipe de travail. Mettre en pratique les premiers acquis de la formation. Rédiger un rapport de stage.

DUT Information-Communication

Unités d'enseignement spécifiques

Option Journalisme

UE32 « Méthodes et pratiques professionnelles 3 » - Semestre 3 - 240 heures

Module 32.1 « Applications techniques (niveau 2) » - 70 heures

Objectifs : Former aux principes, méthodes et outils de la recherche, de la sélection, de l'organisation et de la présentation de l'information.

Compétences : Savoir déterminer l'intérêt d'une information en fonction du projet éditorial, de l'attente des récepteurs, de sa valeur intrinsèque. Être capable d'observer, de questionner, de synthétiser, d'organiser, de rédiger, avec le recours des genres et angles usuels, dans le cadre du projet éditorial. Maîtriser les techniques et les procédures du travail de traitement final de l'information (rédaction, secrétariat de rédaction, commentaires sur images, images sonores...).

Module 32.2 « Conception éditoriale » - 50 heures

Objectifs : Préparer les étudiants à la création et à la transformation d'une offre éditoriale.

Compétences : Connaître les instruments de l'analyse d'une offre éditoriale. Connaître les étapes et les variables de la création d'un produit (économies, techniques, compétences, organisations matérielles et temporelles).

Module 32.3 « Droit, éthique et institutions (niveau 2) » - 30 heures

Objectifs : Préparer à la pratique de la production journalistique encadrée dans les règles de droit, l'organisation juridique et les usages éthiques.

Compétences : Maîtriser l'organisation des institutions judiciaires. Savoir les fondements, les principes et les usages de la déontologie professionnelle.

Module 32.4 « Environnement technologique (niveau 2) » - 60 heures

Objectifs : Préparer à l'usage des technologies avancées de travail.

Compétences : Maîtriser l'usage des réseaux d'entreprise et publics. Savoir faire appel aux outils documentaires. Être capable de mettre en page à l'aide des outils informatiques. Savoir capturer et traiter des images photographiques. Savoir monter et présenter des sons (radio) et des images (télévision).

Module 32.5 « Sociologie des médias, des sources, des professions de l'information et leur environnement (niveau 2) » - 30 heures

Objectifs : Permettre de référer les pratiques de production journalistique aux principaux cadres et usages sociaux, organisationnels, institutionnels qui les structurent.

Compétences : Maîtriser les fondements de la socio-politique de la communication. Savoir distinguer les institutions publiques et les organisations sociales.

DUT Information-Communication

Unités d'enseignement spécifiques

Option Journalisme

UE41 « Méthodes et pratiques professionnelles 4 » - Semestre 4 - 160 heures

Module 41.1 « Applications techniques (niveau 3) » - 60 heures

Objectifs : Former aux principes, méthodes et outils de la recherche, de la sélection, de l'organisation et de la présentation de l'information.

Compétences : Être capable d'observer, de questionner, de synthétiser, d'organiser, de rédiger, avec le recours des genres et angles usuels, dans le cadre du projet éditorial. Maîtriser les techniques et les procédures du travail de traitement final de l'information (rédaction, secrétariat de rédaction, commentaires sur images, images sonores...). Connaître les techniques avancées de gestion des contenus de l'information (editing et maquette, productions radiophoniques et télévisuelles).

Module 41.2 « Environnement technologique (niveau 3) » - 50 heures

Objectifs : Préparer à l'usage des technologies avancées de travail dans le contexte technique de la production journalistique.

Compétences : Maîtriser les outils et méthodes de la mise en page pour supports électroniques. Connaître les techniques d'impression et les contraintes afférentes à leur usage. Maîtriser la réalisation radiophonique (reportages, inserts, enrobés, entretiens, présentation de journal). Maîtriser la réalisation télévisuelle (reportages, commentaires sur images, entretiens, présentation de journal).

Module 41.3 « Réalisation éditoriale (niveau 2) » - 50 heures

Objectifs : Préparer à la réalisation de niveau professionnel d'un produit éditorial.

Compétences : Être en mesure de gérer les phases de la réalisation d'un produit (analyse de situation, conception, organisation, moyens, évaluation).

DUT Information-Communication

Unités d'enseignement spécifiques

Option Métiers du Livre et du Patrimoine

UE13 « Méthodes et pratiques professionnelles 1 » - Semestre 1 - 145 heures

Module 13.1 « Projet Personnel et Professionnel » - 15 heures

Objectifs : Permettre à l'étudiant de se faire une idée précise des métiers et des aptitudes personnelles nécessaires. Définir les cadres professionnels, institutionnels et politiques. Définir l'identité professionnelle. Connaître les différents métiers. Connaître les grands établissements producteurs d'information.

Compétences : Mettre en adéquation ses souhaits professionnels immédiats et futurs, ses aspirations personnelles, ses capacités et ses manques afin de concevoir un parcours de formation cohérent avec le ou les métiers choisis.

Module 13.2 « Bibliographie (niveau 1) » - 30 heures

Objectifs : Faire appréhender les éléments matériels qui constituent le livre. Approfondir la problématique de la recherche documentaire.

Compétences : Décrire de façon raisonnée le livre dans ses composantes textuelle et paratextuelle. A partir de cette analyse, progresser vers la problématique de la recherche documentaire. S'exercer à la démarche bibliographique à l'occasion de cas pratiques.

Module 13.3 « Histoire du livre et du patrimoine – Bibliologie » - 40 heures

Objectifs : Faire acquérir ou compléter une culture historique du livre : du papyrus au numérique. Faire saisir en quoi l'évolution des techniques participe d'une histoire sociale de l'humanité. Le livre dans sa dimension patrimoniale.

Compétences : Connaître les rudiments de systèmes d'écriture les plus anciens. Suivre l'évolution des techniques de la fabrication du livre et de son utilisation en lien avec les grands courants de la pensée et l'histoire des sociétés humaines.

Module 13.4 « Informatique et réseaux » - 30 heures

Objectifs : Initier aux technologies liées aux documents numériques et aux réseaux informatiques.

Compétences : Mettre en œuvre les compétences acquises en informatique pour utiliser et créer des documents numériques. Intégrer ces pratiques à la connaissance des réseaux informatiques.

Module 13.5 « Techniques documentaires » - 30 heures

Objectifs : Faire identifier et utiliser les différents outils de recherche d'information et de traitement du document.

Compétences : Savoir reconnaître un document physiquement et l'appréhender intellectuellement. En extraire le contenu essentiel pour en optimiser la diffusion et l'utilisation. Comprendre en quoi le document participe d'un langage ou d'un système.

DUT Information-Communication**Unités d'enseignement spécifiques****Option Métiers du Livre et du Patrimoine****UE23 « Méthodes et pratiques professionnelles 2 » - Semestre 2 - 165 heures****Module 23.1 « Projet Personnel et Professionnel » - 15 heures**

Objectifs : Permettre à l'étudiant de se faire une idée précise des métiers et des aptitudes personnelles nécessaires. Définir les cadres professionnels, institutionnels et politiques. Définir l'identité professionnelle. Connaître les différents métiers. Connaître les grands établissements producteurs d'information.

Compétences : Mettre en adéquation ses souhaits professionnels immédiats et futurs, ses aspirations personnelles, ses capacités et ses manques, afin de concevoir un parcours de formation cohérent avec le ou les métiers choisis.

Module 23.2 « Indexation et catalogage » - 30 heures

Objectifs : Initier au traitement du document et au signalement des collections.

Compétences : Maîtriser les différentes méthodes d'analyse et de traitement du document. Selon les organisations concernées, adapter les méthodes permettant de signaler les collections : de la référence bibliographique à la notice patrimoniale. S'entraîner à ces techniques grâce à des cas authentiques dans le cadre d'ateliers, de projets tutorés ou de stages.

Module 23.3 « Informatique documentaire » - 30 heures

Objectifs : Faire appréhender les différentes méthodes d'analyse et de description des documents par l'informatique. Initier aux logiciels spécialisés.

Compétences : Optimiser les connaissances des méthodes d'analyse documentaire grâce à l'outil informatique. Rechercher l'information et la traiter à l'aide des logiciels spécialisés dans les différents domaines.

Module 23.4 « Initiation aux techniques de l'image et du son » - 30 heures

Objectifs : Mettre à disposition les outils audio-visuels pour produire des supports d'information et de communication dans les différents domaines.

Compétences : Maîtriser l'utilisation des techniques de l'image et du son. En comprendre la logique communicationnelle pour adapter l'outil au message recherché.

Module 23.5 « Sociologie de la lecture, pratiques culturelles » - 30 heures

Objectifs : Connaître les pratiques culturelles des Français, notamment les pratiques de lecture, les publics, les métiers et les nouveaux usages.

Compétences : Connaître le vocabulaire et les concepts fondamentaux de la sociologie. S'approprier des documents techniques (enquêtes, statistiques, articles spécialisés ...) pour pouvoir comprendre les pratiques culturelles des Français. Étudier les publics en lien avec les nouveaux champs, métiers et usages. Faire le lien avec la bibliologie, l'histoire des sciences et techniques et l'histoire sociale.

Module 23.6 « Techniques spécifiques : Bibliothèque-médiathèque, Edition, Librairie, Musées et patrimoine (niveau 1) » - 30 heures

Objectifs : En *bibliothèque-médiathèque*, faire situer les bibliothèques/médiathèques dans leur environnement administratif et juridique. Inciter à l'étude des publics et des politiques d'animation ; en *édition*, aborder la socio-économie de l'édition française et faire connaître l'organologie des structures éditoriales ; en *librairie*, aborder la typologie des librairies et situer la librairie dans son contexte socio-économique ; en *musées et patrimoine*, aborder la typologie des musées et situer le musée dans son environnement administratif et juridique.

Compétences : Pour chacun des quatre domaines, connaître les différents types de structures, leurs spécificités et leur complémentarité. Savoir identifier les publics. Connaître les cadres politiques, économiques et juridiques qui régissent ces structures.

Module 23.7 « Stage d'observation de deux semaines minimum + rapport de stage »

Objectifs : Permettre la connaissance active du monde professionnel et une première mise en pratique contextualisée.

Compétences : Découvrir la réalité professionnelle d'une organisation. S'insérer dans une équipe de travail. Mettre en pratique les premiers acquis de la formation. Rédiger un rapport de stage.

DUT Information-Communication

Unités d'enseignement spécifiques

Option Métiers du Livre et du Patrimoine

UE32 « Méthodes et pratiques professionnelles 3 » - Semestre 3 - 250 heures

Module 32.1 « Bibliographie (niveau 2) » - 30 heures

Objectifs : Faire approfondir l'utilisation des outils de l'information immédiate et différée.

Compétences : Savoir utiliser les outils bibliographiques en vue de maîtriser la production éditoriale, de constituer un fonds documentaire et de mener une recherche documentaire.

Module 32.2 « Economie et droit des biens culturels » - 30 heures

Objectifs : Faire connaître les spécificités économiques et juridiques des biens culturels.

Compétences : Appréhender la notion de bien culturel. Comprendre la réalité de ces biens dans leurs spécificités économiques et juridiques et pouvoir analyser les conséquences sur les organisations de ce secteur d'activité.

Module 32.3 « Etudes des publics, animation et communication » - 30 heures

Objectifs : Susciter une réflexion de type sociologique sur les publics. Montrer l'importance des approches d'animation et de communication en direction de ces publics.

Compétences : Savoir réaliser une enquête sur les publics des organisations concernées. Cerner les attentes et les besoins d'un public. A partir de cette analyse, pouvoir comprendre et proposer une politique d'animation et de communication.

Module 32.4 « Logiciels de gestion spécifiques : Bibliothèque-médiathèque, Edition, Librairie, Musées et patrimoine » - 30 heures

Objectifs : Faire travailler sur les logiciels professionnels dans chacun des métiers. Susciter la réflexion sur l'utilisation de ces logiciels dans les organisations concernées.

Compétences : Maîtriser les logiciels professionnels de gestion spécifiques au domaine considéré.

Module 32.5 « Organisation politique et administrative – Politiques culturelles » - 30 heures

Objectifs : Aborder l'historique récent et l'actualité du contexte administratif et politique des biens culturels. Etablir le lien avec la sociologie.

Compétences : Comprendre les politiques culturelles qui s'y inscrivent et comment celles-ci influencent les pratiques.

Module 32.6 « Publication assistée par ordinateur » - 30 heures

Objectifs : Connaître et apprendre à utiliser les principaux outils de publication assistée par ordinateur.

Compétences : Utiliser l'informatique pour des applications de nature graphique et les principaux logiciels de PAO pour des applications simples.

Module 32.7 « Techniques spécifiques : Bibliothèque-médiathèque, Edition, Librairie, Musées et patrimoine (niveau 2) » - 70 heures

Objectifs : En *bibliothèque-médiathèque*, permettre d'assurer le traitement du document, l'informatisation et la gestion de la structure ; en *édition*, connaître le suivi d'un projet éditorial, le secrétariat d'édition, la gestion financière, la gestion des ressources humaines, le marketing et les techniques commerciales... ; en *librairie*, bien connaître la gestion et les techniques commerciales, la conception et le suivi de la politique d'assortiment, l'aménagement de l'espace... ; en *musées et patrimoine*, permettre d'assurer la gestion et l'informatisation des collections, la conservation préventive, les techniques d'exposition, d'animation et les actions pédagogiques.

Compétences : Connaître les méthodes et les techniques spécifiques propres au domaine considéré.

DUT Information-Communication

Unités d'enseignement spécifiques

Option Métiers du Livre et du Patrimoine

UE41 « Méthodes et pratiques professionnelles 4 » - Semestre 4 - 150 heures

Module 41.1 « Ateliers » - 30 heures

Objectifs : Assurer une synergie des enseignements en faisant appel aux connaissances acquises dans les différents modules de la formation.

Compétences : Etre capable de fournir des prestations adaptées à un besoin. Etre capable de réagir professionnellement en situation réelle.

Module 41.2 « Documents électroniques dans les bibliothèques – médiathèques » - 30 heures

Objectifs : Permettre d'identifier les types de documents électroniques et les traiter.

Compétences : Connaître les méthodes de traitement des documents sur support particulier (image, son, multimédia, ou objet). Mettre en œuvre ces méthodes.

Module 41.3 « Note de synthèse » - 30 heures

Objectifs : Permettre d'acquérir les techniques de rédaction de notes de synthèse.

Compétences : Etre capable de rédiger une note de synthèse.

Module 41.4 « Production éditoriale et politique d'acquisition » - 30 heures

Objectifs : Permettre de maîtriser les méthodes et les moyens d'une production éditoriale et d'une politique d'acquisition. Permettre d'être acteur dans cette production éditoriale et dans la politique d'acquisition.

Compétences : Participer à la conception d'une production éditoriale et d'une politique d'acquisition.

Module 41.5 « Techniques spécifiques : Bibliothèque-médiathèque, Edition, Librairie, Musées et patrimoine (niveau 3) » - 30 heures

Objectifs : En *bibliothèque-médiathèque*, permettre d'assurer le traitement du document, l'informatisation et la gestion de la structure ; en *édition*, connaître le suivi d'un projet éditorial, le secrétariat d'édition, la gestion financière, la gestion des ressources humaines, le marketing et les techniques commerciales... ; en *librairie*, bien connaître la gestion et les techniques commerciales, la conception et le suivi de la politique d'assortiment, l'aménagement de l'espace... ; en *musées et patrimoine*, permettre d'assurer la gestion et l'informatisation des collections, la conservation préventive, les techniques d'exposition, d'animation et les actions pédagogiques.

Compétences : Maîtriser les méthodes et les techniques spécifiques propres au domaine considéré.

DUT Information-Communication**Unités d'enseignement spécifiques****Option Publicité****UE13 « Méthodes et pratiques professionnelles 1 » - Semestre 1 - 120 heures****Module 13.1 « Projet Personnel et Professionnel » - 15 heures**

Objectifs : Permettre à l'étudiant de se faire une idée précise des métiers et des aptitudes personnelles nécessaires. Définir les cadres professionnels, institutionnels et politiques. Définir l'identité professionnelle. Connaître les différents métiers. Connaître les grands établissements producteurs d'information.

Compétences : Mettre en adéquation ses souhaits professionnels immédiats et futurs, ses aspirations personnelles, ses capacités et ses manques afin de concevoir un parcours de formation cohérent avec le ou les métiers choisis.

Module 13.2 « Chaîne graphique » - 10 heures

Objectifs : Comprendre l'environnement graphique, les contraintes et possibilités techniques.

Compétences : Identifier les différents maillons des chaînes graphiques conventionnelles et numériques, les matières premières et les différents matériels utilisés. Etre capable d'interagir avec les professionnels de l'imprimerie.

Module 13.3 « Conception - rédaction » - 20 heures

Objectifs : Développer les connaissances du lexique, de la stylistique, la qualité et la polyvalence rédactionnelles exigées dans le domaine publicitaire.

Compétences : Rédiger des slogans publicitaires et des documents professionnels à vocation publicitaire.

Module 13.4 « Gestion ou comptabilité (au choix) » - 35 heures

Objectifs : Comprendre la situation patrimoniale et économique d'une entreprise, élaborer une analyse des documents de gestion.

Compétences : Etre capable de calculer les coûts de production et de revient d'une activité, d'analyser la rentabilité d'une entreprise, de construire des budgets prévisionnels et élaborer des décisions de gestion...

Module 13.5 « Marketing » - 40 heures

Objectifs : Connaître l'ensemble des concepts et outils utilisés en marketing.

Compétences : Etre capable d'utiliser les principales techniques de marketing,

de détecter des problèmes marketing et d'y

apporter des solutions adaptées,
décisions marketing.

de prendre des

DUT Information-Communication
Unités d'enseignement spécifiques
Option Publicité

UE23 « Méthodes et pratiques professionnelles 2 » - Semestre 2 - 180 heures

Module 23.1 « Projet Personnel et Professionnel » - 15 heures

Objectifs : Permettre à l'étudiant de se faire une idée précise des métiers et des aptitudes personnelles nécessaires. Définir les cadres professionnels, institutionnels et politiques. Définir l'identité professionnelle. Connaître les différents métiers. Connaître les grands établissements producteurs d'information.

Compétences : Mettre en adéquation ses souhaits professionnels immédiats et futurs, ses aspirations personnelles, ses capacités et ses manques, afin de concevoir un parcours de formation cohérent avec le ou les métiers choisis.

Module 23.2 « Audiovisuel et lecture d'images » - 30 heures

Objectifs : Etre sensible à l'existence d'un langage des images, savoir décrire et interpréter des images : cadrage, composition, éclairage...

Compétences : Evaluer la pertinence stratégique d'une image. Identifier les différentes techniques de prises de vues, de son, au montage. Interagir avec des professionnels de l'image.

Module 23.3 « Design et communication visuelle » - 30 heures

Objectifs : Comprendre les qualités graphiques et expressives de la lettre (variation, composition, noir / blanc, couleur).

Compétences : Maîtriser le traitement graphique de base de l'image. Etre capable de créer et organiser des images, des formes, des couleurs pour traduire des idées.

Module 23.4 « Etudes et techniques d'enquêtes » - 30 heures

Objectifs : Connaître les techniques d'enquête statistique élémentaires.

Compétences : Etre en mesure de les mettre en application à l'aide d'un logiciel de traitement des données.

Module 23.5 « Infographie – Publication Assistée par Ordinateur (niveau 1) » - 30 heures

Objectifs : Connaître et apprendre à utiliser les principaux outils d'infographie et de publication assistée par ordinateur.

Compétences : Utiliser l'informatique pour des applications de nature graphique et les principaux logiciels de PAO pour des applications simples.

Module 23.6 « Initiation à la recherche documentaire » - 15 heures

Objectifs : Utiliser une variété de supports documentaires.

Compétences : Développer une connaissance contextuelle d'un objet par une recherche stratégique.

Module 23.7 « Technologies de l'information et de la communication » - 30 heures

Objectifs : Intégrer les nouvelles technologies de l'information et de la communication dans la communication d'entreprise. Connaître les bases et les enjeux de la communication multimédia.

Compétences : Etre capable de se servir des nouvelles technologies de l'information et de la communication à des fins publicitaires.

Module 23.8 « Stage d'observation de deux semaines minimum + rapport de stage »

Objectifs : Permettre la connaissance active du monde professionnel et une première mise en pratique contextualisée.

Compétences : Découvrir la réalité professionnelle d'une organisation. S'insérer dans une équipe de travail. Mettre en pratique les premiers acquis de la formation. Rédiger un rapport de stage.

DUT Information-Communication**Unités d'enseignement spécifiques****Option Publicité****UE32 « Méthodes et pratiques professionnelles 3 » - Semestre 3 - 270 heures****Module 32.1 « Création publicitaire (niveau 1) » - 40 heures**

Objectifs : Maîtriser les stratégies, techniques et méthodes de création publicitaire.

Compétences : Proposer des solutions à un problème de création publicitaire. Dialoguer avec des créatifs.

Module 32.2 « Droit de la publicité » - 30 heures

Objectifs : Connaître les aspects juridiques spécifiques à la publicité et aux médias. Connaître les principes de déontologie.

Compétences : Etre capable de faire face aux différents problèmes juridiques auxquels peut être confronté un professionnel de la publicité.

Module 32.3 « Infographie – Publication Assistée par Ordinateur (niveau 2) » - 20 heures

Objectifs : Savoir utiliser l'informatique pour des applications de nature graphique.

Compétences : Utiliser des logiciels de dessin, de retouche d'image, de mise en page.

Module 32.4 « Initiation multimédia création de sites web » - 30 heures

Objectifs : Etre initié au codage et au format de représentation des médias (texte, son, image, vidéo), pratique d'un logiciel de création multimédia.

Compétences : Interagir avec les professionnels du multimédia. Assurer l'actualisation d'un site internet.

Module 32.5 « Marketing direct (applications technologiques associées au marketing direct) » - 30 heures

Objectifs : Connaître les outils et les techniques du marketing direct.

Compétences : Etre capable de les intégrer dans une démarche marketing globale et dans une stratégie de communication.

Module 32.6 « Médias et hors médias » - 30 heures

Objectifs : Connaître les médias et les techniques hors médiatiques.

Compétences : Mettre en place une stratégie média.

Module 32.7 « Production audiovisuelle » - 30 heures

Objectifs : Connaître tous les métiers liés à l'audiovisuel.

Compétences : Identifier les étapes de fabrication du produit audiovisuel et le matériel utilisé.

Module 32.8 « Stratégies de communication (crise, événementielle, externe, sociale... » - 40 heures

Objectifs : Connaître les étapes de la démarche stratégique.

Compétences : Être capable d'identifier un problème à résoudre, d'y apporter la solution adéquate et en évaluer l'efficacité.

Module 32.9 « Technique et culture professionnelle » - 20 heures

Objectifs : Faire preuve de culture publicitaire.

Compétences : Maîtriser les méthodes de communication liées aux activités du milieu professionnel. Appréhender les usages, les discours et les représentations du champ professionnel ainsi que ses enjeux.

DUT Information-Communication**Unités d'enseignement spécifiques****Option Publicité****UE41 « Méthodes et pratiques professionnelles 4 » - Semestre 4 - 140 heures****Module 41.1 « Atelier / fabrication / jeu d'entreprise » - 30 heures**

Objectifs : Etre confronté aux différents problèmes (pratiques, juridiques, administratifs, stratégiques, humains...) auxquels peut être confronté un professionnel de la publicité par une approche à la fois ludique et pédagogique.

Compétences : Etre capable de réagir professionnellement en situation réelle.

Module 41.2 « Création publicitaire (niveau 2) » - 20 heures

Objectifs : Maîtriser les stratégies, techniques et méthodes de création publicitaire.

Compétences : Concevoir des créations publicitaires et en réaliser de simples.

Module 41.3 « CRM – Relation client » - 30 heures

Objectifs : Etre en mesure de se servir de façon efficace des informations recueillies lors des contacts avec les clients. Apprendre à traiter les informations afin de leur donner un sens utile à la création de valeur par l'entreprise.

Compétences : Maîtriser les méthodes marketing et toutes les techniques de fidélisation des clients.

Module 41.4 « Négociation - vente » - 30 heures

Objectifs : Gérer des comptes de façon efficace. Développer la philosophie et l'attitude nécessaire pour être performant en tant que vendeur.

Compétences : Savoir argumenter. Savoir analyser une transaction et y répondre de façon adéquate.

Module 41.5 « Stratégies marketing » - 30 heures

Objectifs : Comprendre la démarche marketing dans sa globalité.

Compétences : Etre capable de mettre en place une stratégie marketing. Savoir mener des études de marchés et proposer des solutions adaptées.

Annexe 3**DUT Information-Communication****Modules complémentaires Insertion Professionnelle**

Volume horaire : 30 heures par module

La liste des modules est donnée à titre d'exemple ; cette liste n'est pas exhaustive.

Ces modules peuvent être ventilés, en fonction des conditions locales d'encadrement, entre les semestres 3 et 4, à raison de 90 heures au semestre 3 et 150 heures au semestre 4.

Communication des Organisations	Gestion de l'Information et du Document dans les Organisations	Publicité	Métiers du Livre et du Patrimoine	Journalisme
<p><u>1- Écritures professionnelles</u></p> <p><i>Objectifs et compétences</i> Être capable d'adapter l'expression écrite à différents supports (écrits administratifs, presse, web...).</p> <p><i>Contenus indicatifs</i> Déclinaison d'un message sur différents supports ; stratégies rédactionnelles adaptées aux différents publics ; travail de production basé sur des réalités professionnelles.</p>	<p><u>1- Traitement des documents spécifiques</u></p> <p><i>Objectifs et compétences</i> Approfondir les modes de traitement formel et intellectuel d'un type de document spécifique : vidéo, publication scientifique (archives ouvertes), documentation de projet. Savoir concevoir un système global de traitement d'un ensemble de ces documents.</p> <p><i>Contenus indicatifs</i> Catalogage et indexation de documents de nature diverses ; notions sur les métadonnées et les archives ouvertes ; analyse de systèmes existants ; panorama des différents outils.</p>	<p><u>1. Arts et publicité</u></p> <p><i>Objectifs et compétences</i> Savoir situer les créations publicitaires dans les courants de l'histoire des arts visuels et sonores.</p> <p><i>Contenus indicatifs</i> Culture publicitaire et courants artistiques.</p>	<p><u>1. Sensibilisation aux métiers</u></p> <p><i>Objectifs et compétences</i> Repérer et comprendre les différentes facettes des métiers du livre.</p> <p><i>Contenus indicatifs</i> Retours d'expérience. Connaissance des milieux professionnels ; métiers émergents.</p>	<p><u>1. Les interlocuteurs du journalisme</u></p> <p><i>Objectifs et compétences</i> Permettre d'appréhender le rôle stratégique des relations publiques et presse dans les politiques de communication. Connaître les interlocuteurs internes et externes des organisations (du directeur de la communication à l'attaché de presse...)</p> <p><i>Contenus indicatifs</i> Les enjeux des opérations de mécénat et de parrainage ; les réseaux d'influence et poids du lobbying ; les stratégies de communication de crise et de communication événementielle.</p>

<p>2. Communications spécifiques</p> <p>Objectifs et compétences – par modalité : savoir faire le choix de l'outil le mieux adapté et être capable de le mettre en œuvre. – par secteur : être capable d'identifier les acteurs d'un secteur d'activité et de proposer des outils de communication spécifiques.</p> <p>Contenus indicatifs Études de cas détaillées de plan de communication dans plusieurs secteurs spécifiques ; mise en œuvre à travers un projet collectif.</p>	<p>2. Veille informationnelle</p> <p>Objectifs et compétences Être sensibilisé aux concepts de l'intelligence économique et de la veille stratégique. Connaître les sources d'information, les outils et les éléments de méthode utilisés en veille stratégique.</p> <p>Contenus indicatifs Concepts d'intelligence économique; méthodologie de veille ; connaissance des sources d'information spécifiques ; application à différents types de veille (concurrentielle, marketing, commerciale...).</p>	<p>2. Création publicitaire</p> <p>Objectifs et compétences Savoir décliner une campagne publicitaire dans différents supports.</p> <p>Contenus indicatifs Gestion médias et hors médias ; études de cas publicitaires.</p>	<p>2. Maîtrise professionnelle de l'écrit</p> <p>Objectifs et compétences Savoir manier l'écrit pour faire face aux situations professionnelles et aux concours qui exigent la maîtrise de l'écrit.</p> <p>Contenus indicatifs Écrits professionnels : argumentaires, notes de lecture, quatrièmes de couverture, notices « coup de cœur », brochures d'information au public ; entraînement aux épreuves écrites de concours, notes de synthèse.</p>	<p>2. Nouvelles techniques de rédaction</p> <p>Objectifs et compétences Capturer l'attention des lecteurs du web et leur donner le sentiment d'en apprendre davantage que dans d'autres médias. Acquérir une connaissance fine du comportement des lecteurs et des stratégies éditoriales.</p> <p>Contenus indicatifs Contexte général ; titre et la titraille ; écrire court, écrire dense ; le portrait ; la critique.</p>
<p>3. Multimédia - PAO Logiciels libres</p> <p>Objectifs et compétences Connaître les solutions techniques alternatives du monde du logiciel libre et savoir les utiliser.</p> <p>Contenus indicatifs Analyse comparative des fonctionnalités (logiciels libres / logiciels propriétaires) ; étude de solutions libres adaptées aux différents contextes professionnels, notamment TPE, PMO, associations, collectivités locales... ; mise en pratique de solutions logicielles non propriétaires (Inkscape, the Gimp, Scribus, Spip...).</p>	<p>3. Communication des organisations</p> <p>Objectifs et compétences Être capable de mettre en place des outils de communication pertinents en fonction du contexte. Être capable de participer à la réalisation des opérations internes et externes.</p> <p>Contenus indicatifs Notions de base en marketing et stratégie de communication. Analyse de situations de communication dans le champ du management de l'information. Définition d'objectifs de communication, élaboration du plan de communication, choix et conception des outils de communication. Éléments pour l'évaluation des actions de communication.</p>	<p>3. Publication web</p> <p>Objectifs et compétences Savoir évaluer les outils à disposition sur le marché. Savoir utiliser les outils de publications. Maîtriser les spécificités du langage publicitaire sur l'internet.</p> <p>Contenus indicatifs Edition HTML. Approches des CMS.</p>	<p>3. Communication interculturelle</p> <p>Objectifs et compétences Appréhender la diversité sociale et culturelle et savoir fournir des supports de communication qui la prennent en compte.</p> <p>Contenus indicatifs Connaissance des publics ; langue vivante appliquée aux métiers ; culture et société étrangères.</p>	<p>3. Environnement de production : déontologie</p> <p>Objectifs et compétences Appliquer une démarche éthique à une situation de conflit en relation avec les principes déontologiques de la profession, et savoir en accompagner les évolutions.</p> <p>Contenus indicatifs Connaissance de l'organisation d'une entreprise de presse ; étude de cas.</p>

<p>4. Mécénat et sponsoring</p> <p><i>Objectifs et compétences</i> Connaître les enjeux et les pratiques des organisations et être capable de mettre en œuvre des partenariats.</p> <p><i>Contenus indicatifs</i> Présentation du contexte juridique ; rencontres et échanges avec des acteurs concernés ; mise en œuvre dans le cadre d'un projet local.</p>	<p>4. Techniques de recherche d'emploi</p> <p><i>Objectifs et compétences</i> Maîtriser les techniques écrites et orales, connaître le bassin d'emploi et les intermédiaires institutionnels.</p> <p><i>Contenus indicatifs</i> Simulation d'entretiens ; bilan de compétences ; analyse de l'offre d'emploi régionale.</p>	<p>4. Techniques de recherche d'emploi</p> <p><i>Objectifs et compétences</i> Maîtriser les techniques écrites et orales, connaître le bassin d'emploi et les intermédiaires institutionnels.</p> <p><i>Contenus indicatifs</i> Simulation d'entretiens ; bilan de compétences ; analyse de l'offre d'emploi régionale.</p>	<p>4. Culture générale et connaissance des fonds</p> <p><i>Objectifs et compétences</i> Savoir maîtriser la diversité des productions éditoriales et plus largement se repérer dans les différentes composantes de l'histoire des sociétés.</p> <p><i>Contenus indicatifs</i> Connaissance des fonds (ex. littérature jeunesse) ; politique d'assortiment [librairie] ; fonds patrimoniaux.</p>	<p>4. Recherche d'informations sur le web</p> <p><i>Objectifs et compétences</i> Savoir utiliser l'information pertinente disponible sur les réseaux et les bases documentaires et la valoriser en fonction d'un objectif éditorial.</p> <p><i>Contenus indicatifs</i> Recherche d'information (indexation, pertinence, relevance, opérateurs, interfaçage...) ; notions sur la validité de l'information ; ressources disponibles sur abonnement et ressources librement disponibles sur le web ; méthodologie et pratique de recherche d'information.</p>
<p>5. Outils instrumentation et écritures numériques</p> <p><i>Objectifs et compétences</i> Connaître les nouveaux outils de communication, savoir identifier leurs spécificités et les mettre en œuvre.</p> <p><i>Contenus indicatifs</i> Découverte des outils de communication du Web 2.0 ; analyse de la convergence des outils et de leur pertinence professionnelle ; mise en œuvre d'un outil interactif (wiki, CMS, blog...).</p>	<p>5. Archives des organisations</p> <p><i>Objectifs et compétences</i> Être capable de participer à l'organisation et au traitement d'un fonds d'archives publiques en fonction du contexte. Savoir établir un tableau d'archivage. Savoir élaborer un plan de classement.</p> <p><i>Contenus indicatifs</i> Définition des archives ; intérêt des archives (preuve, mémoire, stratégie) ; processus de traitement des archives : procédures formalisées et gestion des doublons ; conservation et destruction ; traçabilité des différents documents d'archive ; analyse de contenu et classement des dossiers ; organisation des dossiers pour le versement.</p>	<p>5. Multimédia-PAO Logiciels libres</p> <p><i>Objectifs et compétences</i> Connaître les solutions techniques alternatives du monde du logiciel libre et savoir les utiliser.</p> <p><i>Contenus indicatifs</i> Analyse comparative des fonctionnalités (logiciels libres vs propriétaires) ; étude de solutions libres adaptées aux différents contextes professionnels, notamment TPE, PMO, associations, collectivités locales... ; mise en pratique de solutions logicielles non propriétaires (Inkscape, the Gimp, Scribus, Spip...).</p>	<p>5. Médiation et communication</p> <p><i>Objectifs et compétences</i> Être capable d'analyser une situation de communication et de mettre en place des outils de médiation adaptés.</p> <p><i>Contenus indicatifs</i> Techniques d'entretien ; animation ; médiation culturelle.</p>	<p>5. Ateliers de réalisation : presse</p> <p><i>Objectifs et compétences</i> Réaliser un produit de presse dans sa totalité en maîtrisant les différentes étapes de production. Maîtrise des genres journalistiques, des plus courts en passant par les formats intermédiaires aux plus longs. Réfléchir sur les conditions de production de cette écriture, resituée dans son contexte et sa périodicité (journal quotidien, hebdomadaire, mensuel...).</p> <p><i>Contenus indicatifs</i> Application des principes d'écriture de presse écrite, des règles de mise en forme visuelle des textes et images.</p>

<p>6. Communication interculturelle</p> <p><i>Objectifs et compétences</i> Appréhender la diversité sociale et culturelle et savoir fournir des supports de communication qui la prennent en compte.</p> <p><i>Contenus indicatifs</i> Appréhension d'un (ou plusieurs) environnement(s) culturel(s) spécifique(s); analyse comparative de plusieurs supports de communication; réalisation de supports pertinents et adaptés.</p>	<p>6. Langues étrangères de spécialité</p> <p><i>Objectifs et compétences</i> Maîtriser le vocabulaire et identifier les structures professionnelles et les sources d'information du champ concerné.</p> <p><i>Contenus indicatifs</i> Interculturalité dans le champ du management de l'information; institutions documentaires et de formation au management de l'information dans les pays concernés; étude des sources d'information et des outils de communication des communautés professionnelles; maîtrise du vocabulaire spécifique et de l'expression écrite dans les situations interculturelles.</p>	<p>6. Sociologie du consommateur</p> <p><i>Objectifs et compétences</i> Savoir évaluer la pertinence des données fournies au regard des besoins du travail. Savoir utiliser des données sociologiques générales dans un contexte spécifique.</p> <p><i>Contenus indicatifs</i> Analyse du besoin du consommateur, de sa psychologie et de son environnement sociologique.</p>	<p>6. Commerce et gestion des biens et services culturels</p> <p><i>Objectifs et compétences</i> Être capable de gérer et mettre en forme pour la vente des biens et services culturels.</p> <p><i>Contenus indicatifs</i> Techniques de vente; vitrine, communication commerciale; accueil des publics.</p>	<p>6. Ateliers de réalisation : radio</p> <p><i>Objectifs et compétences</i> Réaliser un produit de radio dans sa totalité en maîtrisant les différentes étapes de production. Maîtrise des spécificités de l'écriture radio.</p> <p><i>Contenus indicatifs</i> Hiérarchie de l'information; du conducteur; écriture des titres, des brèves et des lancements; l'interview à la radio; maîtrise du direct et de l'improvisation; éléments pour apprendre à « écrire radio », dans un style parlé avec un vocabulaire simple et accessible.</p>
<p>7. Création d'entreprise</p> <p><i>Objectifs et compétences</i> Connaître l'environnement juridique de l'entreprise et les acteurs institutionnels.</p> <p><i>Contenus indicatifs</i> Etude de marché; montage financier et juridique; présentation de dispositifs d'aide.</p>	<p>7. Outils d'insertion et préparation aux concours</p> <p><i>Objectifs et compétences</i> Connaître les institutions publiques susceptibles de recruter et se préparer aux concours nécessaires à l'insertion.</p> <p><i>Contenus indicatifs</i> Panorama des institutions et modes d'accès à l'emploi; critères de choix des concours; préparation aux épreuves écrites; entraînement aux épreuves orales et à l'entretien avec le jury.</p>	<p>7. Slogans et visuels : perfectionnements techniques</p> <p><i>Objectifs et compétences</i> Savoir analyser et interpréter la signification des identités visuelles et slogans des concurrents. Savoir formuler une demande auprès des créatifs et graphistes. Savoir évaluer la pertinence des propositions des graphistes en réponse à une demande.</p> <p><i>Contenus indicatifs</i> Expression écrite et orale; rhétorique publicitaire; négociation (CRM relation client).</p>	<p>7. Outils d'insertion et préparation aux concours</p> <p><i>Objectifs et compétences</i> Connaître les institutions publiques susceptibles de recruter et se préparer aux concours nécessaires à l'insertion.</p> <p><i>Contenus indicatifs</i> Rédaction de CV et lettres de motivation; connaissance des emplois (ex. statuts définis par les conventions collectives, statut d'indépendant); initiation à la création d'entreprise; préparation approfondie aux concours des bibliothèques.</p>	<p>7. Ateliers de réalisation : TV</p> <p><i>Objectifs et compétences</i> Réaliser un produit de télévision dans sa totalité en maîtrisant les différentes étapes de production. Maîtrise du reportage en contexte, conditions de production et réactions des spectateurs.</p> <p><i>Contenus indicatifs</i> Sémantique (prise de vue); syntaxe (montage); postproduction; pragmatique du reportage.</p>

<p>8. Techniques de recherche d'emploi</p> <p><i>Objectifs et compétences</i> Maîtriser les techniques écrites et orales, connaître le bassin d'emploi et les intermédiaires institutionnels.</p> <p><i>Contenus indicatifs</i> Simulation d'entretiens ; bilan de compétences ; analyse de l'offre d'emploi régionale.</p>	<p>8. Publication électronique de l'information et des documents</p> <p><i>Objectifs et compétences</i> Connaître et savoir mettre en œuvre les outils actuels de publication dynamique et de diffusion de l'information en ligne.</p> <p><i>Contenus indicatifs</i> Principes des systèmes de publication collaborative ; panorama de l'offre logicielle ; approche de la mise en œuvre d'un outil.</p>	<p>8. Langues et publicité</p> <p><i>Objectifs et compétences</i> Acquérir dans une langue étrangère le vocabulaire et les codes linguistiques spécifiques des professions publicitaires. Savoir décrypter les annonces publicitaires diffusées sur un marché international. Savoir relier les langages et discours publicitaire à leurs contextes culturels d'élaboration.</p> <p><i>Contenus indicatifs</i> Expression écrite et orale (dans une langue étrangère) ; acquisition de vocabulaire spécifique ; approche interculturelle.</p>	<p>8. Techniques spécifiques</p> <p><i>Objectifs et compétences</i> Approfondir une ou plusieurs techniques spécifiques.</p> <p><i>Contenus indicatifs</i> Renforcement en bibliothéconomie, catalogage. Renforcement logiciels spécifiques aux métiers. Logiciels libres. Techniques émergentes (e-commerce...).</p>	<p>8. Ateliers de réalisation : Internet</p> <p><i>Objectifs et compétences</i> Réaliser un produit internet d'information dans sa totalité en maîtrisant les différentes étapes de production.</p> <p><i>Contenus indicatifs</i> Transposition de l'écrit à l'écran des formats usuels de la presse imprimée ; présentation et administration simple d'un gestionnaire de contenu ; intégration Images et vidéo dans les articles ; intégration de la vidéo hors articles.</p>
--	---	---	--	--